



L'Honorable Paul Desruisseaux

# Décès de l'Honorable Paul Desruisseaux

• Témoignages: pages B 2, B 4, B 5, B 6

## la tribune

72e ANNÉE — No 294 — 56 PAGES — 5 CAHIERS — SHERBROOKE, MERCREDI 3 FEVRIER 1982 —

(SAMEDI 60¢) 35¢  
Livraison à domicile  
\$2.15 par semaine

### Les taux d'intérêt élevés

# OTTAWA INFLEXIBLE

OTTAWA (PC) - Le gouvernement fédéral a défendu avec détermination hier sa politique monétaire devant les premiers ministres provinciaux, soutenant que l'économie canadienne ne peut se permettre le coût élevé qu'impliquerait dans les circonstances actuelles une baisse des taux d'intérêt.

Flanqué du gouverneur de la Banque du Canada, M. Gerald Bouey, le ministre fédéral des Finances, M. Allan MacEachen, a expliqué qu'une dévaluation délibérée du dollar canadien, comme certains premiers ministres l'ont proposée, se traduirait inévitablement par une nouvelle flambée inflationniste.

"Notre principal objectif doit demeurer la lutte contre l'inflation, et il n'est pas question de réduire les taux d'intérêt sans baisse du taux d'inflation", a dit M. MacEachen.

De son côté, le gouverneur Bouey a affirmé que toute nouvelle baisse des taux d'intérêt au Canada aurait comme conséquence la fuite des capitaux outre frontière puisqu'il ne serait plus possible de maintenir à un niveau plus élevé les taux canadiens au regard des taux américains.

Par ailleurs, le président du Conseil du Trésor, M. Don Johnston, a souligné de son côté que le gouvernement fédéral avait démontré aux provinces qu'une dépréciation du dollar canadien aurait des effets désastreux, notamment au chapitre du remboursement de la dette des services publics et sur le coût des importations.

Dans l'immédiat, toutefois, a ajouté M. Johnston, on pourrait étudier des mesures temporaires, disant qu'on peut toujours espérer que la politique économique américaine se modifie.

En matinée, dans son allocution d'ouverture, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a déclaré qu'on peut être optimiste "à moyen terme" puisqu'il existe des perspectives d'une forte augmentation de l'emploi et d'une croissance pour bientôt, malgré le chômage et l'inflation qui sévissent actuellement.

Pour leur part, les premiers ministres provinciaux se sont accordés pour dénoncer la politique de taux d'intérêt élevés du gouvernement fédéral, qui, ont-ils dit, s'est cantonné dans ses positions.

Les coûts sociaux et économiques sont trop considérables, ont-ils affirmé.

La conférence des premiers ministres doit se poursuivre à huis clos aujourd'hui, tandis que les ministres des Finances se réuniront de leur côté pour tenter de briser l'impasse qui subsiste toujours entre le gouvernement fédéral et les provinces sur la question du renouvellement des accords fiscaux.

A cet égard, le gouvernement fédéral a proposé de réduire le taux de croissance de ses paiements de transfert aux provinces, ce qui représenterait une économie de \$5.7 milliards pour le Trésor fédéral au cours des cinq prochaines années.

### • Conférence des premiers ministres sur l'économie



Le premier ministre Trudeau chuchote quelques mots à l'oreille de son ministre des Finances, Allan MacEachen, durant la conférence des premiers ministres sur l'économie. (Laserphoto PC)

### • Peu d'espoir de compromis (Brian Peckford) — B 1

### Selon le président de la Chambre de commerce

# Une usine de 35 millions \$ si le milieu y va de 2 millions \$

par Doris Baker

SHERBROOKE — Les compagnies Vidéotron et Electrohome pourraient implanter à Sherbrooke l'usine de 35 millions \$ destinée à la fabrication de micro-possesseurs si le milieu assure une participation financière de 2 millions \$.

C'est ce qu'a déclaré hier le président de la Chambre de commerce, M. Wilfrid Morin, à l'occasion d'une rencontre au cours de laquelle le maire de Sherbrooke, Me Jacques O'Bready, a été invité à exposer la situation de la ville à ce jour devant les membres de la Chambre et les élus municipaux.

M. Morin a soutenu que le député de Saint-François et vice-président de l'Assemblée nationale, M. Réal Rancourt, avait confirmé à la Cham-

bre de commerce que le projet Electronique-Estrie, conçu par le département de génie électrique de l'Université de Sherbrooke, serait réalisé au Québec.

"Si ce n'est pas à Sherbrooke, a-t-il dit, ce sera à Montréal. Tout dépend des gens du milieu."

M. Morin a poursuivi en disant que la compagnie Vidéotron avait décidé de se lancer dans la fabrication de micro-possesseurs.

"Vidéotron aura comme partenai-

re Electrohome et ces compagnies obtiendraient d'importantes subventions des gouvernements fédéral et provincial", a-t-il dit, rappelant que l'entreprise avait un bon de commande de 20 millions \$.

En assurant la recherche et le développement, l'Université de Sherbrooke pourrait, selon M. Morin, contribuer à maintenir l'entreprise à la fine pointe dans le domaine de la micro-électronique.

Dans un même ordre d'idée, le maire de Sherbrooke, Me Jacques O'Bready, a laissé entendre que tous les gens du milieu devaient mettre l'épaule à la roue dans le développement économique comme le recommande le rapport de la firme Secor.

Me O'Bready a, en quelque sorte, demandé à la Chambre d'exercer

des pressions politiques pour que débloquent plusieurs dossiers dans les meilleurs délais.

"Les dossiers de la voie de contournement nord, du centre de gestion, du palais de justice, de l'agrandissement de l'hôtel de ville, du département de cartographie et de l'aéroport de Sherbrooke sont prêts, quant à moi, mais il faudra des pressions politiques pour qu'ils débloquent avant les années '90. D'autre part, je considère que les dossiers du centre des congrès et du musée régional méritent d'être approfondis davantage à mon avis", a-t-il dit.

La Chambre de commerce a profité de la présence du maire et des élus municipaux pour signifier son appui au rapport de la firme Secor sur le développement économique du milieu. Un comité d'étude présidé

par M. Léandre Lachance s'est livré à une appréciation du rapport avant de tirer des recommandations.

Pour M. Lachance, il importe de valoriser le travail des intervenants dans le milieu industriel et la Chambre fera sa part en ce sens en diffusant les notions du rapport Secor, en stimulant l'esprit d'entrepreneuriat et en donnant une assistance soutenue au commissariat industriel.

Selon M. Lachance, le rapport met en valeur la richesse locale en industries de base et diversifiées et il insiste sur l'importance d'imprégner la démarche d'une pensée positive.

Pour le président de la Chambre, M. Morin, le rapport n'apporte pas nécessairement un remède à tous les maux, mais il fait prendre conscience que tous les agents ont un rôle à jouer dans le développement du milieu.

Washington en émoi à cause d'un caillou — B 8

Le Canadien gagne

5-3

à Calgary — E 1

bonne journée!

TEMPÉRATURE—  
PLUIE: 6° C.  
DEMAIN: NUAGEUX D-2

CANADA—  
HAUSSE DU SALAIRE DES FONCTIONNAIRES:  
L'OPPOSITION CONTRE B-7

QUÉBEC—  
ÉDUCATION: AUSTÉRITÉ  
REMISE EN QUESTION A-13

• ARTS et DIV..... D-6  
• CARR. et PROF..... B-1  
• DÉCÈS..... D-5  
• D'UNE LIGNE..... A-2  
• FINANCE..... B-3  
• PETITES ANNONCES D-1  
• ROMAN..... D-4  
• VIVRE EN '82..... C-1

à la cantonade

Si le budget est accepté deux fois à Rock-Forest, est-ce que les taxes doubleront?

—O—  
Le vice-président américain a échappé à une "em-Bush".

—O—  
Selon M. MacEachen, 12 millions de Canadiens paieront moins d'impôts. Sans doute parce qu'ils gagnent moins cher que les 14 autres millions.

—O—  
Jean-Marc Béliveau travaillerait sur un "remake" du film "Les UN et les autres".

AUJOURD'HUI

La section des petites annonces, D, est insérée dans le cahier C, Vivre en '82.

MARDI - 16 FEVRIER - 20.30 HRES

à la salle Maurice O'Bready de l'Université de Sherbrooke

En récital: **Le Choeur "LES GOELANDS"** En récital  
dans un programme de chant ayant pour thème "Hél Bonjour l'Ami!" (au profit de l'Association du Diabète de l'Estrie)

## À la polyvalente Le Triolet

**SHERBROOKE** — Si la Régionale de l'Estrie s'occupe de trouver une solution aux problèmes quand ils surviennent, il semble s'en poser un de taille qui demandera une pirouette: trouver le moyen de mettre fin à la suite incessante de problèmes divers au Triolet, qui a d'ailleurs connu une nouvelle panne au pavillon 1 dans la nuit de lundi.

C'est en tout cas la conclusion à laquelle en viennent les professeurs de la polyvalente, conclusion que la direction du Triolet croit difficile de contester.

En effet, alors que l'on avait semblé résoudre le problème de la chaufferie la semaine dernière, le même système de chauffage a fait des siennes encore.

Heureusement, la CSRE a fait installer un système d'alarme qui se déclenche dorénavant dès que flanche le système de chauffage, ce qui a permis de faire appel, aux petites heures du matin, aux gens qui s'occupent de la réparation du système, de façon que les élèves n'entrent pas dans une école trop froide.

Il semble que c'est la répétition de ces ennuis, à la merci desquels se trouvent le personnel et les élèves de la polyvalente, qui finit par être sentie comme un poids très lourd par les personnes qui passent la moitié de leur vie au Triolet.

Hier

Hier, cependant, la situation semblait tolérable dans son ensemble. En tout cas, ce n'était pas à cause de la température extérieure qu'on aurait pu éprouver des ennuis graves.

Dans un local de classe, où les élèves ont dit connaître souvent des problèmes avec le froid, il faisait 17 degrés Celsius, faut-il quand même noter. On dit qu'il arrive parfois que

la température soit plus basse encore.

Cet ennuï n'est pas dû à la température extérieure, mais à des bouches qui soufflent un air frais. D'ailleurs, le local ne comporte pas de fenêtres puisqu'il se trouve au centre de l'école et qu'il ne donne pas sur les murs extérieurs du pavillon 1.

Dans ce local, les bureaux des élèves se trouvent tous tassés le long du mur au haut duquel se trouvent les bouches d'air, de sorte que l'air se trouve poussé dans la direction opposée, là où on évite de placer les bureaux. De cette manière, les élèves reçoivent moins d'air et le reçoivent de façon indirecte. Le professeur et les élèves qui se trouvaient en classe à ce moment ont tenu à dire que la situation n'était pas toujours rose en classe.

Le directeur général de la Commission scolaire, M. Gérard Tousignant, disait hier soir que les responsables du Service de l'équipement avaient fait une visite au pavillon 1 hier après-midi et qu'ils n'avaient signalé aucun problème de température: "On m'a rapporté que les températures se trouvaient toutes au-dessus de 20 degrés, a dit M. Tousignant, et même 21 et 22 degrés". Le directeur général s'est dit surpris d'apprendre que la température d'une classe se trouvait à 17 degrés.

Deux professeurs, MM. Richard Fournier et Patrice Potvin, ont dé-

# La chaufferie flanche à nouveau



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Des élèves de la classe où il faisait 17 degrés hier étaient habillés chaudement.

claré que les problèmes étaient beaucoup plus nombreux que ne le laissent supposer la situation d'hier. Leurs dires ont été corroborés par

M. Ulric Chainé, l'un des adjoints du directeur de la polyvalente, qui a dit juger la situation ainsi: "Pour savoir ce qui mérite d'être corrigé, je me pose la question à savoir si, en bon père de famille, je permettrais que mes enfants vivent dans de telles conditions; si la réponse est négative, je crois que les problèmes doivent être corrigés." M. Chainé dit qu'il a vérifié avec un thermomètre la température de certains locaux lors des temps froids dernièrement, constatant ainsi, par exemple, que la température des classes de musique indiquait 12 degrés et celle des cubitules de musique 10 degrés, tandis que la salle de toilette des filles indiquait de 12 à 14 degrés. De même, il se trouvait de la glace dans la toilette située à la cuisine.

Les professeurs interrogés se sont montrés surpris de constater que la

Direction générale déclare qu'elle ne connaissait pas l'existence des problèmes, en assemblée publique, puisque les messages adressés "par la filière normale, c'est-à-dire, à la direction de l'école, puis par la direction de l'école à la Direction générale" ont été nombreux. Ils ont révélé, par exemple, un cas où le directeur Jacques Codère a avisé la direction générale par téléphone en présence de trois représentants des professeurs. Le directeur du Triolet, M. Codère a confirmé ensuite ce fait.

Tous ces événements ont semblé étonner hier M. Gérard Tousignant, qui a dit devoir communiquer avec toutes les personnes concernées pour tirer ces choses au clair, identifier les véritables problèmes et leur apporter les correctifs nécessaires.

## Transformation de l'école St-Jean-Baptiste en stationnement

# Opposition énergique de Déziel

par Doris Baker

**SHERBROOKE** — Le conseiller du quartier est, M. Gérard Déziel, n'accepte pas le sort que réserverait le centre hospitalier St-Vincent-de-Paul à l'école St-Jean-Baptiste, s'il venait à s'en porter acquéreur, et il s'opposera éner-

giquement à l'aménagement d'une aire de stationnement dans ce secteur de la ville.

Récemment, le centre hospitalier a soumis une offre d'achat à la Commission scolaire catholique de Sherbrooke (CSCS) pour acquérir l'école dans le but de la démolir et aménager un stationnement public.

"Je trouve aberrant qu'on veuille aménager un stationnement dans un des coins les plus défavorisés du quartier. De plus, la vocation du secteur et le zonage ne s'y prêtent pas. Il faudrait trouver quelque chose de plus sérieux. Je n'accepterai pas qu'on démolisse l'école pour aménager un stationnement public", a-t-il dit affirmant qu'il prendrait les moyens à sa

disposition pour contrecarrer tout projet d'aménagement au règlement de zonage qui pourrait être acheminé au conseil de ville.

"Je consulterai les gens du secteur, mais je suis convaincu à l'avance qu'ils ne veulent pas de stationnement à cet endroit", a-t-il dit précisant qu'il se rallierait à la volonté des gens du quartier.

L'école St-Jean-Baptiste sert actuellement plus de 25 organismes sans but lucratif.

"On ne peut tout de même pas crucifier des organismes comme ça, de lancer M. Déziel. Où va-t-on les relocaliser? La ville a-t-elle envisagé des possibilités en ce sens?"

M. Déziel n'a pas obtenu de réponse précise à ses questions. Le conseiller de l'est aurait souhaité que la ville achète l'école, mais le maire Jacques O'Bready a soutenu que la ville n'avait pas à se mettre le nez dans un dossier qui concerne la CSCS et le centre hospitalier.

Pour des organismes, il s'agirait d'un quatrième déménagement en moins d'un an puisque certains d'entre eux ont successivement occupé les locaux des écoles Notre-Dame-des-Sept-Douleurs et Ste-Marie avant de trouver refuge à l'école St-Jean-Baptiste.

Aux services récréatifs et communautaires, on ne sait pas où logeraient les organismes advenant la démolition de l'école. On étudie présentement diverses possibilités.

"On avait pensé à l'école Ste-Bernadette, mais aussi bien oublier cette possibilité étant donné que le ministère de la Justice l'occupe en totalité et que la Place de la justice n'est pas encore construite. On pourrait envisager les locaux vacants de la Corporation municipale de transport sur la rue Terrasse, mais ce serait dispendieux. L'école Eymard n'est plus disponible. Comme il n'y a presque plus d'école libre, ce ne sera pas facile de relocaliser ces organismes", a-t-on dit.

Entre-temps, les organismes ont déposé une pétition pour presser la ville à les relocaliser aux conditions qui prévalent actuellement pour des organismes sans but lucratif. Le bail entre la ville et la CSCS se terminerait en juin 1982.



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

## La neige a raison d'une toiture

La neige ne se fait pas pesante uniquement dans les pelles à main. Les bâtiments de toute sorte n'échappent pas à ce poids "blanc" qui devient de plus en plus lourd à chaque nouvelle bordée. Hier, on notait l'écrasement d'une partie importante de la toiture d'un en-

trepôt, rue Queen, à Lennoxville. L'incident a attiré bon nombre de curieux sur les lieux, au cours de la journée. Selon les informations que l'on a pu obtenir, la bâtisse serait la propriété d'un Ontarien mais était inutilisée depuis un certain moment.

## Soupçonnée de trois vols totalisant 235,000 \$

# Micheline Chartrand réopte pour un procès expéditif

**SHERBROOKE** — Micheline Chartrand, une ancienne mécanographe d'une succursale locale de la Banque nationale, a réopté pour un procès expéditif afin de répondre de trois chefs de vol totalisant 235,000 \$ en 1981.

Elle avait été admise à son examen volontaire hier devant le magistrat Laurent Dubé de la Cour des sessions de la paix.

Elle est soupçonnée d'avoir transféré dans le compte d'une autre personne sans autorisation des sommes de 200,000 \$ appartenant à la banque ainsi que 20,000 \$ et 15,000 \$ à deux clients.

Lors de l'enquête préliminaire, M. Bertrand Moreau, directeur associé

de la succursale, a témoigné qu'on s'était rendu compte le 13 octobre que les livres de la succursale ne balançaient pas.

La succursale n'a pu trouver d'explications à ce moment avec les documents qu'elle avait en main.

M. Moreau a mentionné qu'on avait fait venir un deuxième journal, comme on l'appelle dans le jargon du métier, et qu'une vérification a donné lieu à une demande d'intervention du service de sécurité de la BN.

Le procureur Thomas Walsh et le défenseur Michel Dussault ont ensuite convenu de produire à ce stade des procédures une preuve documentaire.

M. Moreau a ajouté que la personne dans le compte de laquelle l'argent aurait été transférée serait une amie de Mme Chartrand.

## Début des travaux au palais

**SHERBROOKE** — Les travaux de démolition d'un plafond suspendu dans la cour d'assises et la chambre de la famille, qui avait causé un effondrement d'une partie de la toiture du palais de justice de Sherbrooke, viennent de débuter.

On se rappellera que la Cour supérieure avait été démenagée à l'automne à l'école Ste-Bernadette en prévision de ces travaux.

Les travaux seront effectués pendant le jour à moins qu'ils n'incommodent les usagers du rez-de-chaussée de l'immeuble.

La démolition du plafond en béton et en plâtre, aménagé vers les années 30 pour améliorer l'acoustique dans la cour d'assises, pourrait prendre un mois.

Ce plafond, attaché à la toiture par des fils de fer, avait causé le fléchissement, la fissuration et la distorsion de poutres de portance de la toiture.

On craignait que la toiture ne s'effondrât sous le poids de la neige et du verglas.

La toiture sera complètement refaite dès que la température le permettra.



Résidant à l'extérieur des limites de la ville de Sherbrooke, Danielle Desmarais vient de découvrir un autre avantage dont elle bénéficierait si elle déménageait "en ville"... les frais de remorquage y sont moins élevés.

— O —

Montée sur un "banc de neige" d'où elle a aperçu une gigantesque charrie venant dans sa direction, Jacqueline Bolduc a eu le réflexe de se jeter en arrière avec le résultat qu'elle s'est retrouvée dans la neige jusqu'à la taille... après le passage de la charrie, elle en avait jusqu'au cou.

— O —

Jean Perreault a un souffleur à neige qui avale tout... de la neige à volonté avec un peu de métal à l'occasion... comme des grappins de dépannage oubliés dans quelques pous de neige...

— O —

Pourrais-je courir le Marathon de Montréal à relais? C'est la question que Guy Vézina se pose depuis qu'il a entrepris son conditionnement en vue de cette compétition sportive...

— O —

Voilà que la solitude commence à peser lourdement sur les frères épaules de Suzanne Larin qui voudrait que l'on pense à elle autrement que comme une personne-ressource...

— O —

## King wellington

REDIGÉ EN COLLABORATION

Mario "musique à bouche" Demers exige comme condition pour donner un autre concert dans une ruelle donnant sur la rue Wellington que l'escabeau qui lui servait de scène soit réparé avant d'honorer ses fans d'une autre performance...

— O —

En regardant dehors ce que la tempête de lundi avait finalement laissé au sol, Richard Poirier de la rue Bernard a failli perdre conscience et a décidé de tout vendre pour émigrer dans le sud... il y avait tellement de neige devant sa maison qu'il ne voyait même plus la rue... il n'a toutefois été que partiellement rassuré lorsqu'il a constaté que toute cette neige provenait de la cour d'un voisin...



## La Quotidienne

3 8 9

## d'une ligne... à la page.

• PUBLI-PROMOTION • RELATIONS PUBLIQUES  
• PUBLICITÉ • CONCOURS • ANNONCES •

## BINGO 5,1000

la tribune

## 5 MARATHONS CONSECUTIFS

d'une VALEUR DE \$1,000. CHACUN

### ATTENTION!

Ne perdez pas, ne détruisez pas, prenez bien soin de la CARTE DE BINGO insérée dans La Tribune du 21 novembre 1981. Elle vous sert à participer, non pas à 1, mais à 5 BINGOS MARATHONS!

### MARATHON NO 5

## MONTANT A GAGNER: \$1,000.

Nombres à marquer sur votre carte aujourd'hui  
LUNDI, le 1er février 1982:  
I-28, I-23, B-4, N-41, O-70, G-58, G-47, O-71

Nombres à marquer sur votre carte aujourd'hui:  
MARDI, le 2 février 1982:  
B-12, N-42

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:  
MERCREDI, le 3 février 1982:  
O-73

### REGLEMENT:

1. Le BINGO 5-1000 est une série de 5 BINGOS-MARATHONS successifs dont l'enjeu est de \$1,000 chacun. Dans chacun de ces cas, s'il y avait plus d'un gagnant, le montant sera divisé entre eux.
2. La seule carte de BINGO officielle est celle portant l'inscription La Tribune (Couleur jaune) distribuée dans le journal.
3. La carte La Tribune III a été distribuée avec l'édition du 21 novembre 1981. Ici le hasard joue son rôle et nous ne pouvons garantir que chaque lecteur ou abonné a reçu cette carte. Il est très difficile d'exercer un contrôle parfait dans ce domaine.
4. Quand votre carte est remplie (il s'agit d'un marathon), appelez immédiatement à La Tribune (563-1816) et demandez la responsable du BINGO pour la vérification de vos numéros. Les appels doivent entrer entre 9:00 heures a.m. et 4:30 heures p.m. du lundi au vendredi inclusivement.
5. Pour vous qualifier, vous devez appeler AVANT MIDI (12h00) le lendemain de la publication du numéro qui vous a permis de compléter votre carte. Pour les numéros publiés les vendredis et samedis, vous avez jusqu'au lundi MIDI pour vous qualifier. Il est évident que le participant qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du vendredi sera déclaré gagnant avant celui qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du samedi ou du lundi.
6. Lorsque nous publions plus d'un numéro, un même jour, le premier numéro a priorité quand il s'agit de déterminer un gagnant.
7. La décision de la direction de La Tribune concernant les gagnants sera finale et ces personnes devront répondre à une question d'habileté.
8. La Tribune ne sera, en aucun cas, responsable pour plus de \$1,000 en argent même si la cause est due à une erreur typographique ou autres.
9. La Tribune a payé les droits exigibles quant à ce concours, en vertu de la Loi sur les loteries, les concours, les concours publicitaires et les appareils d'amusement.
10. Un tirage quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la Régie des loteries et courses.
11. Les employés réguliers de La Tribune ne sont pas éligibles à ce concours.

74248

## la tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,  
Tél.: 569-9201, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par  
La Tribune Ltée. Fondé le 21 février 1910

YVON DUBÉ  
Président et Editeur  
JEAN VIGNEAULT  
Rédacteur en chef  
SERGE GOSSELIN  
Directeur de l'information

Courrier de deuxième classe  
Enregistrement No 1539

Abonnement au Canada, territoire immédiat, sauf droits d'expédition par camélot et routes motorisées, 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00. Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et autres pays, 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$65.00, 1 mois \$25.00.

"La Tribune" est socialement de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisés à reproduire les informations de La Tribune.

## Jeune homme poignardé rue Goyette

# La jalousie pourrait être à l'origine de l'attentat

par Pierre Saint-Jacques

**SHERBROOKE** — Des membres de la division des enquêtes criminelles de la Police municipale auront interrogé une dizaine de personnes en rapport avec la tentative de meurtre, survenue au cours de la nuit de lundi à mardi, dans un appartement de la rue Goyette.

Il devrait y avoir des mises en accusation dès aujourd'hui en rapport avec cet incident au cours duquel un jeune homme a été poignardé à un poulmon.

"Il y a un homme qui se promène en manches courtes sur la rue Goyette et qui a l'air perdu."

Tel est le message qu'un automobiliste inconnu a laissé au sergent Paul-André Provencher, de la Police municipale, qui effectuait la vérification d'un véhicule sur la rue Belvédère, à la hauteur de la rue Westmount.

Il était environ une heure du matin, mardi.

Quelques minutes plus tard, un appel en provenance d'une conciergerie située au 875 de la rue Veilleux y conduisit deux patrouilleurs. Ils y découvrent un individu qui baigne dans

son sang, sans aucun doute le promeneur aperçu par l'automobiliste et qui était venu demander de l'aide à cet endroit.

Pendant que l'on attend l'arrivée de l'ambulance qui devait conduire Mario Goulet, âgé de 21 ans, au Centre hospitalier St-Vincent-de-Paul où il devait être traité, entre autres blessures, pour une perforation du poulmon droit, les policiers apprennent du jeune homme les grandes lignes de l'incident survenu dans un appartement du 1595 de la rue Goyette.

Une fois le transport du blessé assuré à l'hôpital, les policiers Marcel Guilbault et Pierre Bourassa se rendent rue Goyette, à l'appartement indiqué et y trouvent une femme et trois hommes. Les trois individus sont conduits au quartier général de la rue Marquette. Y a été conduite pour interrogatoire également la jeune femme.

Entrent en action les détectives André Castonguay et Roger Dion, de la division des enquêtes criminelles, qui durant tout le reste de la nuit et tout le jour, hier, recueillent des témoignages et tentent de démêler l'affaire qui ressemble à un véritable imbroglio.

Le sergent-détective Camille Vachon apporte sa collaboration.

Si dans un premier temps, on

avait pu émettre une hypothèse d'affaire de coeur ou de jalousie, l'enquête devait prendre une autre orientation la menant cette fois à envisager la possibilité d'un règlement de comptes... pour revenir finalement à l'affaire de jalousie.

Dans les grandes lignes de l'affaire, on sait que la victime de cette tentative de meurtre s'est présentée en fin de soirée lundi à l'appartement de la jeune femme. Ils y auraient discuté jusqu'au moment où huit individus ont fait leur apparition.

Trois individus du groupe auraient donné une raclée à coups de pied et de poings à Goulet. Puis le trio en compagnie de la victime aurait quitté l'appartement pour se rendre à l'extérieur et c'est à ce moment qu'il y aurait eu le coup de couteau ayant perforé le poulmon droit de la victime.

Toujours dans le cours de leur enquête, les détectives Castonguay et Dion ont rencontré la victime, hier, dont la vie est hors de danger malgré les risques de complication de la blessure au poulmon; ils auraient de plus, aidés du sergent-détective Vachon, interrogé d'autres personnes, à part les trois suspects.

Il y a eu ratisage dans la cour du 1595 Goyette, hier après-midi, ce qui a permis aux policiers de mettre la main sur le gilet taché de sang de la victime et jeté dans une poubelle.

On a également procédé à un examen approfondi des lieux dans le but de découvrir l'arme du crime.



Dans un appartement du 1595 Goyette, la victime a reçu une première raclée en présence de plusieurs témoins et c'est dans la cour arrière qu'elle aurait été poignardée. Les dé-

tectives André Castonguay et Roger Dion ont découvert dans une poubelle, le gilet taché de sang de la victime.

## L'INJONCTION DE D'YOUVILLE

### Une défaite "partielle" pour l'administration

— le syndicat

**SHERBROOKE (LD)** — Le Syndicat national des salariés de l'Hôpital Youville de Sherbrooke (CSN) prétend que l'administration de cet établissement de santé "a subi en cour une défaite à tout le moins partielle" avec le prononcé de l'injonction interlocutoire.

Dans un communiqué, le syndicat souligne que cette injonction interlocutoire n'accorde pas deux points principaux de la requête en injonction déposée par l'employeur en décembre dernier.

L'injonction émise par un juge de la cour supérieure, dont l'audition a eu lieu vendredi dernier, ordonne cependant entre autres au syndicat et à ses membres de s'abstenir de tout arrêt de travail illégal.

A la fin de '81, l'administration avait déposé sa requête en injonction pour mettre fin, entre autres, au mouvement de boycottage des nouvelles cédules de travail. A cette époque, il y avait eu quelques arrêts de travail temporaires à l'occasion d'assemblées générales. Cela touchait au différend, toujours non réglé, sur l'assignation du personnel pour les soins hygiéniques (la répartition du personnel masculin et féminin).

Le 17 décembre, un premier juge

avait émis une injonction provisoire. Le 22 décembre, un autre juge accordait le renouvellement partiel de l'ordonnance provisoire. Cette nouvelle injonction provisoire a été reconduite automatiquement à quelques reprises jusqu'à l'audition de vendredi dernier. Le contenu de l'injonction interlocutoire correspond en somme à celui de la dernière injonction provisoire, indique le syndicat.

Ce dernier note que, dans sa requête de décembre, l'administration de l'hôpital demandait principalement à la cour d'ordonner au syndicat et à ses officiers, ainsi qu'aux salariés membres, de "prendre les mesures et poser les gestes requis en vue d'assurer le maintien de leurs activités normales aux postes de travail qui leur seront assignés par la direction de la requérante comme préposés aux bénéficiaires, conformément aux dispositions de la convention collective et suivant les cédules ou horaires de travail établis et connus ou communiqués aux salariés membres du syndicat intime", et "ne pas inciter quel-que-employé que ce soit de la demanderesse-requérante à contrevenir aux dispositions de la convention collective et ainsi à ne pas occuper les postes de travail qui leur sont légalement assignés".

### 'Nous avons obtenu tout ce que nous voulions'

— le directeur général

**SHERBROOKE (LD)** — "Nous avons obtenu tout ce que nous voulions", réplique le directeur général de l'Hôpital Youville, M. Paul-André Dorval.

A ses yeux, il est complètement faux d'interpréter le contenu de l'injonction interlocutoire comme une défaite partielle pour l'administration. Les deux éléments, dont parle le syndicat et qui ne retrouvent pas dans cette injonction, ont été retirés avec le consentement de l'employeur dès le 23 décembre au moment de l'audition pour une injonction provisoire, fait remarquer M. Dorval.

La cour a bel et bien accordée une injonction interlocutoire jusqu'au 31 décembre '82, et par conséquent, le directeur général ne voit pas com-

ment le syndicat peut y voir une demi-victoire.

Ce dernier a d'abord souligné qu'il lui était difficile de parler du contenu de l'injonction interlocutoire puisqu'il n'avait pas encore lu le texte officiel. Mais les parties savent que ce contenu ressemblent de très près au contenu de la précédente injonction provisoire.

L'administration avait demandé cette injonction pour protéger les employés contre leur propre syndicat, de souligner le directeur général. Et l'injonction enjoit, entre autres, au syndicat et ses mandataires de cesser de menacer, harceler, importuner ou intimider de quelque façon que ce soit les salariés de l'établissement. On enjoint aussi de ne pas entraver la libre circulation des employés.

## Les services de protection à Sherbrooke

# Le service des incendies le plus touché par la réorganisation

par Doris Baker

**SHERBROOKE** — Dans les hypothèses de restructuration proposées aux élus municipaux, le service des incendies serait le plus affecté par la réorganisation des services de protection à Sherbrooke.

C'est ce que La Tribune a pu apprendre de sources sûres.

Selon les informations qu'il a été possible d'obtenir, l'étude aurait placé le conseil de ville devant trois formes de restructuration dont deux recom-

manderaient l'élimination de postes au service des incendies.

Dans un premier temps, l'étude suggérerait de combler le poste de directeur du service de la police actuellement occupé par M. Maurice Houle et de maintenir celui de l'adjoint. De plus, elle confirmerait la nécessité d'un directeur au service des incendies, mais pas celle des deux adjoints. Les deux services relèveraient du directeur général adjoint aux services d'appoint, M. Richard Fabi.

La deuxième hypothèse voudrait que cette même structure soit appliquée, mais sous la gouverne d'un di-

recteur de la protection. Les élus se seraient montrés plus ou moins réceptifs à cette alternative parce qu'elle dédoublerait une fonction qu'exerce déjà M. Fabi.

En troisième lieu, l'étude proposerait le maintien du statu quo.

Un remaniement administratif au service des incendies signifierait selon les informations des économies minimales de 75.000 \$ annuellement pour la ville. L'éligibilité à la retraite de plus de la moitié des membres de l'état-major du service des incendies aurait été considérée dans les types de réforme énoncés.

Selon les sources, il s'agirait dans

les faits d'un "quasi statu quo" qui ébranlerait plus ou moins le personnel concerné, même si des changements mineurs sont à prévoir au service des incendies.

Toujours selon les informations recueillies, les élus se réuniraient à huis clos en atelier de travail avant la fin de la semaine pour étudier toutes les implications des hypothèses de refonte suggérées par la firme québécoise Centre de formation et de consultation.

Une décision finale devrait être prise lors de la séance publique du conseil de ville, lundi le 8 février prochain.

# 3 fois moins de pertes par le feu en 1981 qu'en 1980

**SHERBROOKE (psj)** — Malgré 181 combats contre les flammes — à peine cinq de moins que l'année précédente — le Service de protection contre le feu de Sherbrooke a enregistré trois fois moins de pertes dans les incendies durant l'année 1981 qu'au cours de l'année 1980.

Les chiffres révèlent pour l'année 1981 des pertes de 552 950 \$ alors qu'elles étaient de 1 982 180 \$ pour l'année 1980.

Le directeur du Service, M. Francis Boudreau, n'est pas homme à s'asseoir sur un nid de lauriers, à se frotter la bedaine de satisfaction, bref à se contenter de peu. "On n'est jamais content. Bien sûr que l'année 1981 est plus satisfaisante que l'année 1980 et l'année 1982 le serait davantage que cette année avec deux fois moins de pertes... jusqu'à ce qu'on atteigne la perfection qui serait le chiffre zéro dans la colonne de pertes".

Contrairement à l'année 1980, d'analyser M. Boudreau, Sherbrooke a connu peu de gros incendies au cours de la dernière année.

"Il y eu un très grand nombre de bons débuts d'incendie mais ils ont

été rapidement maîtrisés. Les deux incendies les plus importants se résument à la bâtisse abritant l'Artisanerie Québécoise et deux bars, dans le centre-ville et les dommages importants causés aux installations Sherwood-Drolet."

M. Boudreau ne voit pas là uniquement l'effet de la chance dans le fait de frapper aussi souvent au bon endroit, au bon moment pour circonscire de nombreux incendies.

"La chance joue toujours un certain rôle, mais il y a l'entraînement des gens, la part importante de la prévention dont on ne peut malheureusement jamais évaluer l'efficacité en termes concrets, puis il y a la modernisation de l'équipement."

Si on n'enlève pas l'élément chance complètement du tableau c'est que plus que quiconque M. Boudreau sait qu'un seul incendie provoquant un ou même deux millions de dollars de dommages peut briser tout le travail d'une année, peut virer sens dessus dessous les statistiques et peser lourd dans la balance pour le reste de l'année même si aucun autre incendie ma-

jeur ne survient.

L'activité des pompiers ne s'est pas limitée au 181 combats contre le feu et aux longues heures d'entraînement à la maison-école de la rue Paré puisqu'ils ont répondu à 1119 appels — c'est-à-dire à 56 appels de plus que les 1063 alertes de 1980 — dont 159 à l'extérieur de Sherbrooke. De ce nombre, il y a eu intervention à 452 reprises pour des situations dangereuses (déversement de produits toxiques, de gaz, souteur d'essence, etc.). Ils ont également procédé à 21 sauvetages.

Dans le grand centre-ville, c'est-à-dire dans le quadrilatère compris entre le pont St-François, la rue Des Sables, le boulevard Jacques-Cartier et le début de la rue Galt ouest, les pompiers ont effectué 244 sorties. Du quartier nord proprement dit, sont issues 218 alertes; du quartier est, 260 et du quartier ouest, 238.

Les plus grosses pertes, avec 272 435 \$ ont été enregistrées dans le centre-ville; ensuite dans le quartier ouest avec 159 805 \$, puis dans le quartier nord avec 86 450 \$ et enfin, dans le quartier est avec 34 260 \$.

On a décelé des incendies de cause douteuse ou d'origine criminelle dans quelque 20 pour cent des 181 feux.

"Le pompier doit se spécialiser de plus en plus. Tous les produits à base de plastique, les nouveaux produits chimiques mis sur le marché et transportés d'une ville à l'autre obligent le pompier à apprendre de nouvelles approches de lutte, de nouvelles techniques. La lutte est rendue plus difficile à cause de tous ces nouveaux éléments."

## Curieux

Et ce qu'il y a de curieux dans tout cela, c'est que parallèlement à l'apparition de nouvelles matières sur le marché, le pompier se retrouve aux prises avec un vieux problème, disparu depuis plusieurs années mais revenu à la surface: le chauffage au bois. "Les gens avaient oublié la façon de se chauffer au bois; tant que la technique ne sera pas maîtrisée, on éprouvera des difficultés de ce côté-là. Ce phénomène a tenu le personnel de la prévention fort occupé ces derniers mois."

## St-Denis

page 8

### Un citoyen se plaint de l'évaluation

## Scotstown

page 11

### Aménagement du mont Mégantic: proposition le 9

## EN SOLIDARITÉ, PARTICIPONS

## LE COMITE D'AIDE AU PEUPLE POLONAIS

Faire parvenir son chèque à: CARITAS-SHERBROOKE

C.P. 1235  
Sherbrooke, Qué.  
J1H 5L7

77879

# OPTION METRO



## L'Option un choix de super

N'oubliez pas que  
1 kg = un peu plus  
de 2 lb

**\*BIFTECK OU ROSBIF  
DE POINTE DE SURLONGE**

**6,35 \$/kg**  
**2,88 \$/lb**

**\*BIFTECK D'ALOYAU OU  
CÔTE D'ALOYAU** bout enlevé

**6,57 \$/kg**  
**2,98 \$/lb**

\*COUPES PROVENANT DE BOEUF CANADA,  
CATÉGORIE "A"

**\*ROSBIF D'EXTÉRIEUR  
DE CROUPE**

**4,36 \$/kg**  
**1,98 \$/lb**

**BOEUF  
HACHÉ  
MAIGRE**

**4,36 \$/kg**  
**1,98 \$/lb**

**\*BIFTECK ATTENDRI  
DE RONDE**

**6,57 \$/kg**  
**2,98 \$/lb**

**JARRETS  
DE PORC** surgelés

**1,28 \$/kg**  
**58 ¢/lb**

**FOIE DE BOEUF  
DE CHOIX**  
pelé, déveiné, tranché  
produit  
décongelé

**1,94 \$/kg**  
**88 ¢/lb**

**SAUCISSES  
PORC/BOEUF  
MÉRITÉ**  
surgelées

**2,60 \$/kg**  
**1,18 \$/lb**

**FILETS DE MORUE**  
surgelés  
F.P.  
600 g

**2,98 \$**

**PAIN DE VIANDE  
SIMILI-POULET**  
MARQUE  
MAISON  
morceau ou  
tranché

**3,70 \$/kg**  
**1,68 \$/lb**

**MINI JAMBON  
MIGNON**  
MARQUE  
MAISON  
désossé  
prêt-à-manger

**6,35 \$/kg**  
**2,88 \$/lb**

**\*BIFTECK DE RONDE**  
désossé, tranche entière

**4,36 \$/kg**  
**1,98 \$/lb**

**TOMATES ROUGES**

Gr. 6 x 7  
Produit des États-Unis  
Cat. Canada No 1

**1,52 \$/kg**  
**69 ¢/lb**



**\*BIFTECK DE SURLONGE**  
tranche entière

**6,35 \$/kg**  
**2,88 \$/lb**

**PIMENT VERT**

Gros format Produit du Mexique

**1,72 \$/kg**  
**78 ¢/lb**

**CRETONS  
MARQUE  
MAISON**  
300 g

**1,78 \$**

**BACON RÉGULIER OU  
SOUPÇON D'ÉRABLE**  
sans couenne  
MARQUE  
MAISON  
tranché 500 g

**2,28 \$**

**BOEUF FUMÉ**  
bas de ronde  
COORSH  
régulier, tranché

**8,77 \$/kg**  
**3,98 \$/lb**

**SAUCISSON DE  
BOLOGNE**  
régulier ou ciré  
MARQUE  
MAISON  
tranché 375 g

**1,88 \$**

**JAMBON CUIT  
MARQUE  
MAISON**  
tranché 175 g

**1,78 \$**

**SAUCISSON DE  
SALAMI**  
tout boeuf,  
COORSH  
mex ou tranché

**5,03 \$/kg**  
**2,28 \$/lb**

**DESSERT FOUETTÉ**  
genre parfait  
COORSH  
saveurs assorties  
125 g

**4/98 ¢**

**SAUCISSES FUMÉES**  
tout boeuf ou  
B.B.Q.  
COORSH  
375 g

**1,58 \$**

\* La régularité dans les approvisionnements en fruits et légumes est à la merci des conditions météorologiques. Soyez assurés, chers clients, que dans le cas de ces denrées, les épiceries Métro ne ménagent aucun effort pour vous offrir variété et qualité à bon prix, tout au long des saisons.

**POMMES DE TERRE**  
Produit  
du Québec  
Cat. Canada  
No 1

**4,54 \$/kg**  
**98 ¢/lb**

**CHOU-FLEUR**  
Produit des États-Unis  
Cat. Canada  
No 1  
Gr. 16 ch.

**1,29 \$**

**POMMES VERTES  
NEWTON**  
Cat. Canada de  
fantaisie  
Gr. 125  
Produit de la  
Colombie-  
Britannique

**1,43 \$/kg**  
**65 ¢/lb**

**CLÉMENTINES**

Importées  
d'Espagne  
cello 2 lb  
(0,91 kg)

**1,29 \$**

**CITRONS**  
Produit de  
la Californie Gr. 140

**6/59 ¢**

**RAISIN ROUGE  
EMPEREUR**  
Produit de  
la Californie  
Cat. Canada  
No 1

**1,94 \$/kg**  
**88 ¢/lb**

**POIRES ANJOU**  
Gr. 135  
Produit des  
États-Unis  
Cat. Canada  
de fantaisie

**1,28 \$/kg**  
**58 ¢/lb**

**ARACHIDES EN  
ÉCALES**  
Produit des  
États-Unis

**2,18 \$/kg**  
**99 ¢/lb**

Les prix annoncés dans ces pages sont en vigueur dans tous les magasins de vos maîtres épiceries Métro du lundi 1er février. Il est possible que certains articles ne soient plus disponibles. Si un article venait à manquer.



# On connaît not'monde!

# Métro: de centaines prix!

# OPTION METRO

**PAPIER HYGIÉNIQUE**  
blanc,  
**CASHMERE**  
paquet 4 rouleaux

98¢

**FARINE TOUT USAGE**  
**FIVE ROSES**  
sac 3,5 kg

2,69\$

**PETITS GÂTEAUX**  
Joker, Croquettes, May West,  
Roulés suisses au chocolat  
**STUART**  
bte de 6 ou 12

1,29\$

**HARICOTS COUPÉS** jaunes ou verts,  
**POIS ET CAROTTES** tranchés  
**MAÏS EN CRÈME MACÉDOINE**  
Canada de choix ou de fantaisie  
**IDÉAL**  
bte 284 mL

3/88¢

**BEURRE D'ARACHIDES**  
crèmeux ou croquant  
**SKIPPY**  
bocal  
500 g

1,85\$

**BOISSON GAZEUSE**  
régulier ou diet,  
**PEPSI-COLA**  
bouteilles  
consignées  
6/750 mL

2,99\$

**MARGARINE MOLLE**  
**BLUE BONNET**  
(disponible au  
Québec  
seulement)  
cont. 907 g

1,45\$

**CHAUSSENS VARIÉS**  
**PILLSBURY**  
paquet 383 g

1,28\$

**ASSOULISSEUR DE**  
**TISSUS**  
**DOWNY**  
cont. 2 L

2,58\$

**PÂTES ALIMENTAIRES**  
Coquilles de mer,  
Macaroni coupé ou long,  
Rigatoni, Spaghetti,  
Spaghettini  
**MARQUE**  
**MAISON**  
cello 1 kg

95¢

**MÉLANGE À SOUPE**  
poulet et nouilles  
**LOWNEYS**  
paquet 6/60 g

1,62\$

**SAVON DE BEAUTÉ**  
**MARQUE**  
**MAISON**  
bte 6

1,19\$

**COMPRIMÉS**  
**ASPIRIN**  
cont. 100

1,89\$

**CRÈME CAPILLAIRE**  
**VIDAL**  
**SASSOON**  
cont. 40 mL

1,99\$

**PÂTE À SANDWICH**  
sandwich, foie, porc-boeuf-veau,  
veau-porc-poulet  
**PARIS**  
**PÂTE**  
bte 85 g

2/88¢

**DÉTERGENT POUR**  
**VAISSELLE**  
citron, rose  
**MARQUE**  
**MAISON**  
cont. 1 L

1,19\$

**MOUCHOIRS DE**  
**PAPIER**  
blancs, bois de santal  
**SCOTTIES**  
bte 200 f

78¢

**ESSUIE-TOUT DE**  
**PAPIER**  
couleurs variées  
**VIVA**  
paquet  
2 rouleaux

1,08\$

**MACARONI AU**  
**FROMAGE**  
**MARQUE**  
**MAISON**  
bte 198 g

38¢

**CHEEZ WHIZ,**  
fromage fondu à tartiner  
**KRAFT**  
bocal  
1 kg

4,29\$

**PÂTE DE TOMATES**  
**HEINZ**  
bte 128 mL

2/85¢

**NETTOYEUR LIQUIDE**  
**TOUT USAGE**  
**MARQUE**  
**MAISON**  
cont. 1 L

1,29\$

**SHAMPOOING OU**  
**RINCE**  
**VIDAL**  
**SASSOON**  
cont. 200 mL

2,49\$

**GÂTEAUX**

surgelés  
chocolat marbré bte de 539 g  
vanille banane bte de 539 g  
**McCAIN**

1,89\$

**SOUPE AUX TOMATES**  
**CAMPBELL**  
bte 284 mL

3/79¢

## ALIMENTS SURGELES

**DINERS TV**  
**SWANSON**  
boeuf, dinde,  
poulet frit  
bte de 312 g

1,29\$

**LÉGUMES**  
tiges de brocoli  
choux de bruxelles  
**McCAIN**  
bte de 283 g

79¢

**METS ITALIENS**  
lasagne, sauce viande  
**PIAZZA**  
**TOMASSO**  
bte de 369 g

1,89\$

**CROÛTE À TARTE 3M 9"**  
**GAINSBOROUGH**  
sac de 425 g

1,69\$

**BISCUITS TENDRES**  
pommes, framboises  
granola, dattes  
**CHRISTIE**  
bte 250 g

1,19\$

**JUS DE RAISIN**  
**CONCENTRÉ**  
**WELCH'S**

Cont. 340 mL

1,19\$

**BÂTONNETS**  
**D'AIGLEFIN**  
**BLUE**  
**WATER**  
bte de 397 g

2,79\$

**TARTES**  
bleuets bte de 680 g  
cerises bte de 680 g  
pacanes bte de 510 g  
**FARM**  
**HOUSE**

1,98\$

**BISCUITS SODA**  
(paquet 18/4 biscuits)  
**PREMIUM**  
**CHRISTIE**  
bte 200 g

79¢

**CHOCOLAT**  
Glosette raisins,  
Nut Milk, Oh Henry,  
Caravan, Cherry  
Blossom  
**LOWNEYS**  
paquet  
4 tablettes

1,29\$

**CÉRÉALES**  
**CORN FLAKES**  
**KELLOGGS**  
bte 675 g

1,57\$

**RAISINS SECS**  
**SUN MAID**  
14 btes de 1/2 oz

1,29\$

**MINI SERVIETTES**  
régulières  
**LIBERTÉ**  
**NOUVELLE**  
bte 30

2,49\$

**CURE-OREILLES**  
**Q-TIPS**  
bte 180

1,09\$

**MÉLANGE À BISCUITS**  
beurre d'arachides,  
fondant au chocolat,  
farine d'avoine,  
**BETTY CROCKER**  
paquet 450 g  
ou 500 g

1,48\$

**VELVEETA**  
Préparation de  
fromage fondu  
**KRAFT**  
paquet 1 kg

4,99\$

**CONFITURE PURE**  
fraises, framboises  
**KRAFT**  
cont. 750 mL

2,99\$

**TAMPONS SANITAIRES**  
réguliers avec ou sans  
désodorisant  
**PLAYTEX**  
bte 30

3,49\$

**SACS À SANDWICH**  
**BAGGIES**  
paquet 100

1,29\$

au samedi 6 février 1982 jusqu'à la fermeture des magasins. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.  
n'hésitez pas à demander un bon d'achat différé. Pas de vente aux marchands. Photos à titre indicatif seulement.



# METRO

## Au Palais de Justice

### Injonction interlocutoire contre les salariés de l'hôpital d'Youville

SHERBROOKE Le juge Georges Savoie de la Cour supérieure du district a rendu interlocutoire l'injonction provisoire qui avait été émise le 22 décembre contre le syndicat national des salariés de l'hôpital d'Youville de Sherbrooke et ses dirigeants.

Cette injonction ordonne au syndicat et à ses membres de s'abstenir de moyens de pression en contravention avec la convention collective et le code du travail et d'importuner les salariés de l'hôpital. Le juge Savoie a indiqué dans sa décision publiée hier que l'injonction restera en vigueur jusqu'au prononcé du jugement final.

La requête en injonction avait été présentée au nom de l'hôpital, qui est un centre hospitalier à vocation spécialisée en soins prolongés, par Me Ronald Fecteau.

Le juge Savoie a mentionné que le conflit entre les parties semble originer de modifications apportées par l'hôpital aux conditions de travail dans l'implantation d'un plan de réaménagement des ressources en vue d'un redressement financier.

Le syndicat conteste ce plan qu'il voudrait voir modifier.

Le juge Savoie a souligné que le syndicat s'est livré à des procédures irrégulières et illégales puisque la convention collective est encore en vigueur et n'expirera que le 31 décembre.

Les moyens de pressions qui ont été exercés pour tenter d'amener

l'hôpital à sa position initiale ont été des arrêts de travail qui ont été faits sans que les bénéficiaires en subissent de véritable préjudice physique ainsi qu'en divers moyens d'intimidation envers les membres dissidents qui refusaient d'obtempérer à l'ordre du syndicat et se présentaient au travail malgré le mot d'ordre de s'en abstenir.

Le juge Savoie a indiqué que le syndicat avait tenté de faire valoir les motifs justifiant leurs démarches et qu'il considérait humanitaires et dans l'intérêt des bénéficiaires.

"La cour n'a pas à s'interroger sur cette forme de justification puisqu'il n'est pas de son ressort de trouver des coupables et encore moins de les punir, mais uniquement de s'enquérir si oui ou non il existe en faveur de l'hôpital une apparence de droit au remède demandé", a-t-il dit.

Le juge Savoie a déclaré que quels que soient les motifs justificatifs que voudraient invoquer le syndicat les moyens utilisés pour parvenir à ses fins sont carrément illégaux et sont prohibés par la loi et la convention collective.

### 45 jours pour attentat à la pudeur d'un adolescent

SHERBROOKE — Jacques Pouliot, âgé de 24 ans, de Magog, a été condamné à 45 jours de détention pour attentat à la pudeur d'un adolescent de 13 ans et voies de fait sur un adulte.

Il avait admis sa culpabilité hier devant le juge Laurent Dubé de la Cour des sessions de la paix.

Pouliot sera de plus astreint à deux ans de liberté surveillée.

Le procureur Thomas Walsh avait réclamé la détention contre l'accusé qui a attenté à la pudeur d'un garçonnet qu'il gardait pendant la soirée du 18 février.

Il a dit que Pouliot avait bénéficié d'une probation en 1979 pour une effraction.

Me Walsh avait consenti à ce que l'inculpé plaide coupable à une accusation réduite de voies contre un adulte le 22 janvier à cause des circonstances de l'infraction.

Pouliot a été soupçonné d'abord de vol avec violence en marge de ce dernier incident.

Le défenseur Claude Leblond avait plaidé que son client souffrait d'un problème d'éthylisme grave et a besoin d'une thérapie qu'il projette de suivre.

### Référé devant jury pour trois vols avec violence

SHERBROOKE — Richard Marchand, âgé de 29 ans, de Sherbrooke, a été référé devant un jury pour répondre de trois vols avec violence dont deux contre la même victime en l'espace de six mois.

Il avait subi ses enquêtes préliminaires hier devant les magistrats Gabriel Lassonde

et Laurent Dubé de la Cour des sessions de la paix.

Marchand est soupçonné d'avoir volé 400\$ à M. Eugène Bolduc le 28 février 1980 ainsi qu'un porte-monnaie, de l'argent et un bijou estimés à 200\$ appartenant à M. Serge Provençal le 19 avril ainsi que 20\$ le 20 octobre.

### Un Américain en liberté surveillée pendant un an

SHERBROOKE — Un Américain âgé de 26 ans, qui demeure à Sherbrooke, a été remis en liberté surveillée pendant un an pour le vol par effraction de 4.400\$ d'appareils électroniques et de carabines dans une maison d'Ascot Corner.

Il a reçu cette senten-

ce, hier, du juge Louis-Denis Bouchard de la Cour des sessions de la paix.

Le prévenu et deux autres individus avaient été interceptés à bord d'une camionnette dans laquelle la police a vu cette marchandise qui lui paraissait suspecte.

### 75 \$ d'amende pour Wise

SHERBROOKE — Pour avoir enfreint la loi du dimanche concernant l'opération de son magasin à rayons situé au Carrefour de l'Estrie, la compagnie Wise devra payer une amende de 75 \$ et les frais de cour.

L'incident remonte au 20 décembre 1981 alors

que le magasin avait de 11h00 à 17h00 ouvert ses portes, à l'instar des 14 autres magasins de la chaîne concernés par cette vente-aubaine six heures.

Le gérant du magasin a simplement plaidé coupable à l'accusation telle que portée.

**Autres nouvelles en page A-10**

## 2e congrès pour le Mouvement renouveau politique

SHERBROOKE (GF) — Quelque quatre mois après sa création, le Mouvement renouveau politique, un regroupement de personnes issues pour la plupart de différents partis politiques et qui visent la formation d'un nouveau parti politique québécois, est en mesure d'organiser son deuxième congrès.

Cette fois-ci, c'est à Sherbrooke, le dimanche 7 février, à 9h30, dans une salle de l'Auberge des Gouverneurs, que se tiendra cette activité à laquelle sont conviés les membres ainsi que la population en général.

autres, trois questions.

Il s'agira tout d'abord de déterminer ce que l'on entend par "limiter les pouvoirs de l'Etat". Les grandes lignes de ce mouvement proposent en effet de limiter les pouvoirs du gouvernement

saiera de trouver une réponse, est de savoir comment on peut aider le Québec à prendre son économie en main.

Enfin, explique M. Gaston Stratford, le président du conseil

provisoire, les participants chercheront à déterminer comment un groupe comme le Mouvement renouveau politique peut-il devenir influent?

A ce sujet, M. Strat-

ford ne cache pas que le Mouvement ne rejoint qu'une quarantaine de personnes dans les régions de Sherbrooke et Trois-Rivières.

"Nous sommes tou-

jours à la base, à la création du mouvement. Et il importe de bâtir des bases solides si on veut assurer un bon cheminement à notre mouvement. Mais, il faut savoir

qu'à cause de ce très jeune âge, le Mouvement, s'il comprend peu de membres, compte néanmoins sur une foule de sympathisants.", rectifie M. Stratford.

Selon le député Yvon Vallières

## Inondation: le danger persiste à RICHMOND

RICHMOND — "A moins que le ministère de l'Environnement ne donne immédiatement le feu vert à la construction d'une digue qui retiendra les glaces au moment de la débâcle, les inondations qui, l'an dernier, ont ravagé la ville de Richmond pourraient se répéter, l'an prochain, pour peu que la température s'en mêle", a déclaré, hier, le député libéral du comté de Richmond, M. Yvon Vallières.

Selon lui, les crédits que ce ministère a appropriés dans ce but doivent absolument être débloqués avant que le

mois de février ne prenne fin car la digue ne sera pas construite tant qu'ils ne seront pas débloqués et, si elle n'est pas érigée au printemps, elle ne le sera pas avant le printemps suivant.

"A cause des lenteurs du ministère de l'Environnement, un nouveau désastre s'abattra peut-être sur Richmond, au printemps. Faudra-t-il une troisième inondation pour faire bouger le ministère? Il est temps que le titulaire de ce ministère, M. Marcel Leger, se réveille s'il veut éviter la répétition du drame du printemps

dernier", a déclaré M. Vallières qui a rappelé

que le premier ministre, M. René Lévesque, s'é-

tait lui-même engagé à résoudre ce problème.



Des scènes comme celle-ci pourraient se reproduire à nouveau selon le député Vallières.

**LE CASTOR A TOUT LE BOIS QU'IL VOUS FAUT**

Ord. signifie votre prix ordinaire

**NOTRE MARQUE DE PEINTURE D'INTÉRIEUR AU LATEX**

pour murs et plafonds  
Blanc seulement

**2/ 9 99** 4 litre

ORD.: 9.99 chacun

**SPÉCIAL 2 POUR 1**

**PLASTIQUE LIQUIDE TRANSPARENT**

"Flecto Varathane"  
Fini luisant ou satiné.

**19 95** 4 litre

ORD.: 26.95

**ÉPARGNEZ 7 00**

**FLECTO Varathane**  
LIQUID PLASTIC  
PLASTIQUE LIQUIDE  
90 - CLEAR GLOSS  
CLAIR LIUSTRE  
4 LITRES

**PARQUETERIE PRÉ-FINIE**

Tuiles mosaïques en bois franc. Pas de sablage, de vernissage ni de poussière. Rainure en "V". Pqt de 15 tuiles de 30cm X 30cm.

**Merisier 21 99** Pqt. ORD.: 29.99

**Chêne 23 99** Pqt. ORD.: 31.99

**ÉPARGNEZ 8 00**

**TAPIS ÉCONOMIQUE**

Avec endos en mousse. Choix de couleurs attrayantes.

**3 99** v.2 ORD.: 6.99

**TAPIS A POILS BOUCLES 5 49** v.c. ORD. 8.99 v.c.

**RABAIS 3.50** v.c.

**CHEMIN EN VINYLE**

Protège vos tapis surtout l'hiver! 27" de largeur, transparent.

**34 99** Pl. lin. **45 99** Pl. lin. ORD.: 79c

**ÉCONOMISEZ 30%**

**PAPIERS PEINTS**

Commandes par catalogue seulement

**CARREAUX À PLANCHER 12" X 12"** auto-collants. "Place N Press" Choix de motifs

**49 99** CH. **16 99** ORD. 65c

**RABAIS DE 25%**

Sur les prix ordinaires de tous les

**LINOLEUMS** en magasin

Prix en vigueur jusqu'au 9 février 1982

**Rock Forest**  
566-0772

4280, boul. Bourque

HEURES D'AFFAIRES: Lundi, mardi, mercredi — 8h.30 à 18h.; jeudi et vendredi — 8h.30 à 21h.; samedi — 8h.30 à 17h.

76966

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités  
aux besoins normaux de chaque famille!



Tous les prix dans cette annonce sont en vigueur  
jusqu'au samedi 6 février 1982.

# C'EST BEAUCOUP MIEUX CHEZ A&P!

**PRIX  
REDUIT**

Epargnez 45c

**CRÈME  
GLACÉE**  
Saveurs variées, Cascade

Cont  
2 litres  
**1<sup>69</sup>**  
Notre prix rég 2,14

**THE  
SALADA** Pqt de  
Orange Pekoe 60 sachets **1,79**

**ESSUIE-TOUT  
KLEENEX** Pqt de  
Boutique 2 roul **1,29**

**CAFÉ MELLOW ROAST** Pot  
Instantané, avec chicorée 8 oz **4,99**

**GARNITURE** A TARTÉ Boite  
Aux pommes, A&P 19 oz **1,29**

**POMMES** DE TERRE 2 Boites  
Entières, A&P 19 oz **99c**

Epargnez 28c

**PAPIER MOUCHOIR**  
Couleurs variées, Kleenex

Boite de  
200 tissus **79c**  
Notre prix rég 1,07

**MARGARINE  
MOLLE** Cont  
Thibaut 2 lb **1,59**

**GÂTEAUX VACHON** Pqt  
Jos Louis, billot à la gelée, ou Mille feuilles de 6 **1,59**

**BISCUITS TI-COQ** Pqt  
Enrobés de chocolat, Lido 300 g **1,79**

**CRAQUELINS CHRISTIE** Pqt  
Emballés individuellement, Premium Plus 400 g **1,69**

Epargnez jusqu'à 80c

**CIGARETTES**

Toutes les marques populaires canadiennes  
Régulières ou King, pqt de 20 ou de 25

**9,99**  
Cart. Notre prix rég. jusqu'à 10,89

**NOURRITURE  
POUR CHATS** 3 Boites  
Variétés assorties, Pampers 6,5 oz **99c**

**DÉTERSIF IVORY** Bout plast  
Liquide 1,5 litre **3,59**

**DÉTERSIF CASCADE** Boite  
Pour lave-vaisselle automatique 1,8 kg **4,29**



**SHERBROOKE  
900-13  
avenue Nord**

Epargnez 66c/kg

Epargnez 30 c/lb

**POULETS  
SURGELÉS**

Catégorie Utilité  
Environ 1,4 kg à 1,8 kg ou 3 à 4 lb

**2<sup>18</sup>** S/kg  
Notre prix rég 2,84 S/kg  
**99** c/lb  
Notre prix rég 1,29 S/lb

SERVICE PERSONNALISÉ VIANDES  
DE QUALITÉ AUX PRIX DES SUPERMARCHÉS

Epargnez 1,77 \$/kg

Epargnez 80 c/lb

**JAMBONS  
ENTIERS**

Fumés, prêts à servir, partiellement découennés  
Environ 6,3 kg à 8,2 kg ou 14 à 18 lb

**2<sup>40</sup>** S/kg  
Notre prix rég 4,17 S/kg  
**1<sup>09</sup>** S/lb  
Notre prix rég 1,89 S/lb

Epargnez 52c

**PRIX  
REDUIT**

**JUS DE  
POMMES**

Vitaminé clair ou brut, Rougemont

Boite  
48 oz **99c**  
Notre prix rég 1,51

**JUS DE  
TOMATES** Boite  
De fantaisie, Heinz 19 oz **49c**

**TAMPONS  
PLAYTEX** Pqt  
Réguliers de 30 **2,99**

**JUS D'ORANGE** Bout  
Frais, Orange Maison 64 oz **1,79**

**EAU MINÉRALE** Bout  
Carignan Plus dépôt sur bout consignée 750 mL **39c**

**COUCHES** POUR PREMIERS PAS Pqt  
Etiquette blanche de 12 **2,19**

Epargnez 30c

**PÂTÉS YORK**

A la viande, surgelés, 4 variétés

Pqt  
8 oz **59c**  
Notre prix rég 89c

**BROCOLI  
HACHÉ** 3 Pqts  
Surgelé, McCain de 10 oz **99c**

**SAUCE "HOT CHICKEN"** 2 Boites  
Habitant 14 oz **99c**

**PÂTE DE TOMATES** Boite  
Gattuso 5,5 oz **39c**

**SOUPES AYLMEYER** Boite  
Aux tomates ou légumes 19 oz **69c**

Epargnez 70c

**CROUSTILLES**  
Variétés assorties, Hostess

Sac  
200 g **79c**  
Notre prix rég 1,49

**JUS  
D'ORANGE** Boite  
Concentré, surgelé, McCain 16 2/3 oz **1,29**

**PIZZA McCAIN** Pqt de  
Surgelée, Deluxe 15 oz ou régulière 14 oz de 4 pizzas **1,99**

**ÉCLAIRS RICH'S** Pqt  
Au chocolat, surgelés 250 g **1,69**

**PATATES FRITES**  
Surgelées, coupes variées, McCain

Sac  
2 lb **99c**  
Notre prix rég 1,35

COUPE DE BOEUF DU CANADA CATÉGORIE "A"  
**BIFTECKS D'ALOYAU OU DE  
CÔTES D'ALOYAU**

Epargnez 1,77 \$/kg **703** S/kg Notre prix rég 8,80 S/kg  
Epargnez 80 c/lb **319** S/lb Notre prix rég 3,99 S/lb

Coupe de boeuf du Canada catégorie "A"  
**BIFTECK** DE SURLONGE

**6<sup>15</sup>** S/kg / **2<sup>79</sup>** S/lb  
Epargnez 1,98 S/kg / Epargnez 90 c/lb  
Notre prix rég 8,13 S/kg / Notre prix rég 3,69 S/lb

**RÔTI DE SOC** DE PORC  
Désossé

**3<sup>73</sup>** S/kg / **1<sup>69</sup>** S/lb  
Epargnez 44 c/kg / Epargnez 20 c/lb  
Notre prix rég 4,17 S/kg / Notre prix rég 1,89 S/lb

**CUISSES  
DE POULET** 3<sup>51</sup> S/kg / 1<sup>59</sup> S/lb  
Surgelées, Flamingo Pqt 2 lb approximatif

**POITRINES  
DE POULET** 4<sup>39</sup> S/kg / 1<sup>99</sup> S/lb  
Surgelées, Flamingo Pqt 2 lb approximatif

**AILES DE  
POULET** 2<sup>84</sup> S/kg / 1<sup>29</sup> S/lb  
Surgelées, Flamingo Pqt 2 lb approximatif

**SAUCISSON** DE BOLOGNE 2,62 S/kg 1,19 S/lb  
Ordinaire ou ciré, par morceaux, Hygrade

**SAUCISSES FUMÉES** Emb herm 1,89  
Ordinaires ou tout boeuf, Hygrade

**FRUITS DE MER SURGELÉS**

**FILETS  
D'AIGLEFIN** 4<sup>39</sup> S/kg / 1<sup>99</sup> S/lb  
Ou de Sole, surgelés, emb au magasin

**CÔTELETTES  
DE SOC** 3<sup>73</sup> S/kg / 1<sup>69</sup> S/lb  
De porc

**BOEUF HACHÉ  
MI-MAIGRE** 4<sup>39</sup> S/kg / 1<sup>99</sup> S/lb

**SAUCISSES  
PORC ET BOEUF** 3<sup>51</sup> S/kg / 1<sup>59</sup> S/lb  
Produit décongelé, Régal

**BACON DE FLANC** Emb herm 1,99  
Tranche, A&P 500 g

**VIANDE FUMÉE** Pqt de 4 sacs de 50 g 2,39  
Coorsh Achetez en 3 pqt de 50 g obtenez en un gratuit

**DANS NOS MAGASINS AVEC RAYON DE CHARCUTERIE**

**JAMBON  
CUIT** 6<sup>15</sup> S/kg / 2<sup>79</sup> S/lb  
Extra maigre, Hygrade

C'est beaucoup mieux au rayon des fruits et légumes



**TOMATES  
ROUGES**

Provenance de la Floride, Canada No. 1

**1<sup>72</sup>** S/kg / **78** c/lb

**CHAMPIGNONS** 4,39 S/kg 1,99 S/lb  
Frais, provenance de l'Ontario

**POMMES DE TERRE** Sac 2,39  
Provenance du N.B., Canada No. 1 20 lb

**CLÉMENTINES SANS PÉPIN** Sac 1,78  
Provenance de l'Espagne 2 lb

**AVOCATS** ch 69c  
Provenance des E.U., grosseur 32

**COEURS DE CÉLERI** ch 99c  
Provenance des E.U., Canada No. 1

**ORANGES SUNKIST** 10 pour 1,99  
Provenance de la Californie, grosseur 113

**RUTABAGAS** 44c kg 20c lb  
Provenance du Québec, Canada No. 1

**POMMES ROUGES** Sac 1,89  
Délicieuses, provenance de la C.B., Canada No. 1 3 lb

**POIRES ANJOU** 1,72 S/kg 78c lb  
Provenance de la C.B., Canada No. 1

**CHRYSTANTHEMES** Pot 3,99  
Grosseur 6 po 6 po. ch

VAISSELLE SCULPTURA... CETTE OFFRE  
SE POURSUIT

Article vedette de la semaine

**TASSE 99c**

Chaque pièce seulement  
avec chaque achat de \$5,00

IMAGINEZ... VOUS POUVEZ  
COLLECTIONNER UN SERVICE COMPLET!

(Cinq pièces par couvert: assiette à dîner, tasse,  
soucoupe, bol à céréales et assiette à salade...  
un total de 40 pièces pour 8 personnes...  
à un prix plus que raisonnable)

**8 COUVERTS \$39<sup>60</sup>**  
40 PIÈCES  
POUR SEULEMENT

PROCEDEZ-VOUS CES PIÈCES  
D'ACCOMPAGNEMENT EN DISPONIBILITÉ  
CONSTANTE À CES BAS PRIX

(Disponibilité constante garantie pour 5 ans)

Assiette de service 12 po \$6,99

Sucrier avec couvercle \$5,99

Pot à crème \$5,99

Bol rond de 9 po pour légumes \$6,99

Salière et poivrière \$5,99

Beurre avec couvercle \$5,99

Saucière et sous-plat \$6,99

Théière/cafétière \$12,99

Casserole avec couvercle \$14,99

2 bols à soupe \$5,99

2 grosses tasses \$6,99

Assiette de service ovale 12 po \$6,99

Plat oval allant au four 10 po \$6,99

## La vie dans les Cantons



### Carnaval au Séminaire

Le responsable de la vie étudiante du Séminaire de Sherbrooke, M. Richard Beaulé, aura vécu des moments inoubliables dans le cadre du carnaval étudiant du Séminaire: il y a même laissé des plumes, ou plutôt des poils, puisqu'on s'en est pris à sa barbe... les élèves s'en sont donné à cœur joie comme dans toutes les activités qui se sont tenues lors du carnaval...



### Chèque de 2,000 \$

M. Gerry Chicoine, grand chevalier du conseil 530 des Chevaliers de Colomb, remet à Ginette Gagnon, présidente, et Jules Duplessis, commis, un chèque de 2,000 \$. Cet argent permettra à la coopérative de production artisanale pour handicapés "Avec nos mains", située sur la rue Dufferin, d'éponger une partie du déficit accumulé au cours de ses premières années d'opération.



### Trois caisses impliquées

M. Albert Scallon, vice-prés. de la Fédération des caisses populaires de l'Estrie, M. John Hayes, prés. de la CSRE et M. Gérard Tousignant, directeur général, signent l'entente liant trois caisses pour un projet de caisse-école aux polyvalentes Montcalm, Le Triplet et Montignac.

### Centre d'aide aux locataires

RICHMOND — Grâce aux démarches entreprises par l'Association des locataires de Richmond, un organisme qui a été fondé à la suite des inondations qui, l'année dernière, ont ravagé cette ville, un centre d'aide et d'information aux locataires ouvrira ses portes, aujourd'hui, à Richmond, dans les bureaux occupés par le service d'aide juridique.

Ce centre où travailleront des bénévoles et des spécialistes des relations que doivent entretenir les propriétaires et les locataires sera ouvert, le mercredi, de 13 h. 30 à 16 h. 30.

#### Informations

Selon M. Roger Gobeil, un spécialiste dont les services ont été temporairement prêtés à l'Association des locataires de Richmond par le centre local de services communautaires Windsor-Richmond, ce centre fournira aux locataires des informations fort précieuses sur les droits qui leur sont légalement reconnus et il pourra les aider à obtenir des conditions de logement meilleures.

#### Problèmes?

"Les locataires qui éprouvent des difficultés à compléter un formulaire, à écrire une lettre à leur propriétaire ou encore à la Régie du logement recevront toute l'aide dont ils ont besoin", de révéler M. Gobeil.

Vos dollars aident la Fondation à combattre les maladies du cœur. Aidez-la.

### Un citoyen de St-Denis se plaint au conseil

## A cause d'une évaluation qui est passée de 30,000 \$ à 119,000 \$

ST-DENIS (YR) — M. Oliva Laroche, un citoyen de St-Denis de Brompton, s'est présenté devant le conseil municipal, lundi soir, pour protester contre la façon dont ses propriétés ont été évaluées.

"Ca ne tient pas debout, dit-il, puisque j'étais évalué à environ 30,000\$ et que le montant est tout d'un coup passé à 119,000\$".

"Je veux savoir où les évaluateurs ont pris ça", de commenter le propriétaire mécontent.

"Ainsi, de dire M. Laroche, mon terrain a été évalué à 27,000\$ et si quelqu'un veut me l'acheter à ce prix, je le vends tout de suite".

Le maire Larochelle a expliqué qu'il y a des bureaux de révision de l'évaluation, à Montréal et à Québec, et qu'il faut que les propriétaires lésés s'y rendent, à ses frais, à moins qu'il y ait beaucoup d'autres plaintes et que le bureau de révision décide, face au nombre, de venir siéger à St-Denis.

Discutant du paiement de son compte de 900\$, M. Laroche a qualifié de vol le taux d'intérêt de 24 pour cent qui est exigé. "Ca de dire le maire, c'est nous qui avons décidé ça, pour éviter que ceux qui paient leurs taxes à temps soient pénalisés pour ceux qui sont en retard. "Nous payons d'ailleurs le même intérêt de 24 pour cent pour les taxes perçues en trop et si vous avez gain de cause, on vous remboursera avec intérêt", de dire le maire.

#### Pas de solage

"Même chose, dit-il, pour ma maison au coin, pour laquelle j'ai reçu une offre maximale de 16,000 \$ et qui est maintenant évaluée à au-delà de 25,000\$, même s'il n'y a pas de solage dessous".

"Pour moi vous restez à Rock-Forest", de dire M. Laroche au maire Wellie Larochelle. Et il a aussitôt enchaîné: "Vous devriez déménager avec nous autres".

Le maire a expliqué qu'il s'agit d'une évaluation nouvelle génération, rendue obligatoire par la loi provinciale et que le rôle est ensuite déposé à la municipalité. M. Larochelle a expliqué que la seule façon de se plaindre du montant de l'évaluation, c'est en utilisant la formule disponible, à cet effet. "Dans votre cas, de dire le maire au propriétaire mécontent, c'est de faire une plainte pour chacune de vos propriétés".

#### Grange de 10,000 \$

M. Laroche était aussi mécontent de l'évaluation de sa vieille grange, évaluée aux environs de 10,000 \$. "Ca ne peut pas valoir plus de 1,000 \$, dit-il, et on ne peut même pas les

900 \$ tout de suite, car je n'arrive pas à obtenir 24 pour cent sur l'argent que je prête".

"J'ai moi-même déjà fait de l'évaluation et je crois que les évaluateurs doivent être réalistes et tenir compte du marché", de conclure M. Laroche, avant de quitter les lieux.

### Sous le signe de la beauté...

Cordiale bienvenue chez

*Christiane*

ESTHETICIENNE-VISAGISTE

Soins personnalisés et professionnels.

Accueil chaleureux dans une atmosphère de détente et de relaxation.

#### Services de

- Nettoyage de la peau
- Epilation
- Cours de maquillage
- Perçage d'oreilles (Ouest)
- Bronzage U.V.A. (Ouest)
- Traitement de la cellulite (exclusif) Ouest
- Electrolyse

Dès aujourd'hui, vous avez rendez-vous chez:

Christiane Duplessis-Brochu (prop.)  
Membre de la Fédération québécoise de l'esthétique.

*Christiane*

ESTHETICIENNE-VISAGISTE

905, rue Chicoyne (près CEGEP Terrill)  
Sherbrooke-Est  
562-6582

1805 Galt ouest  
Sherbrooke-Ouest  
566-5050



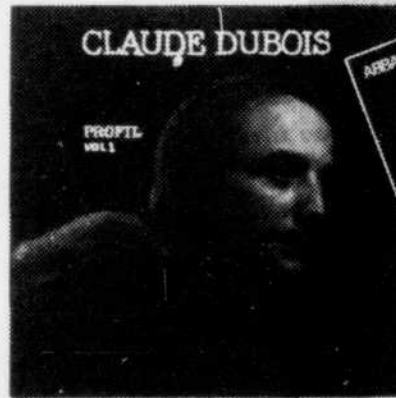
## POUR 4 JOURS!

### La clé des aubaines est à vous

VOTRE CHOIX

6.99 CH.

- Jean Lapointe - Profil ..... Cour. 9.98
- J.P. Ferland - Y'a pas deux chansons pareilles ..... Cour. 9.98
- Claude Dubois - Profil Vol 1 ..... Cour. 9.98
- Abba - The Visitors ..... Cour. 9.98
- Olivia Newton John - Physical ..... Cour. 9.98



CENTRE du RASOIR FINE LAME

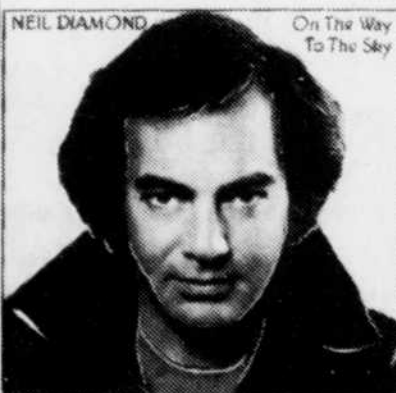
CLINIQUE D'AIGUISAGE  
**99¢ COUTEAUX CISEAUX**  
couteaux; lame maximale 25cm  
ciseaux; longueur maximale 20cm  
ciseaux dentelés; \$1.50

**20 % de rabais**  
sur nos couteaux et ciseaux de marques telles que HENCKELS, SABATIER, WISS, FINE LAME, VICTORINOX, MUNDIAL.  
Ces offres prennent fin le 27 février 82

20 BOUTIQUES

Carrefour de l'Estrie  
J1L 1K1, tél.: 567-8979  
Réparations mineures de petits appareils ménagers

CENTRE du RASOIR FINE LAME



VOTRE CHOIX

7.49 CH.



- Neil Diamond - On The Way To The Sky ..... Cour. 10.49
- Dalida - Olympia 81 ..... Cour. 10.29
- Barbra Streisand - Memories ..... Cour. 10.49
- Pink Floyd - A Collection Of Great Dance Songs ..... Cour. 10.49
- Edith Butler - Je m'appelle Edith ..... Cour. 10.49

IL Y A UNE SUCCURSALE PASCAL PRES DE CHEZ VOUS

P.D.S.M.



CENTRE D'ACHATS CARREFOUR DE L'ESTRIE  
3100, BOUL. PORTLAND — 563-8880



CES PRIX SONT EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 6 FEV. LIVRAISON GRATUITE AVEC ACHAT DE \$100.00 OU PLUS

## La SNA ne contrôle pas encore les activités de la Société Asbestos

# Le dossier piétine au Conseil des ministres

THETFORD-MINES (PS) — La Société nationale de l'amiante ne contrôle pas encore les activités de la compagnie minière d'amiante Société Asbestos Ltée (SAL) de Thetford-Mines, du fait que le Conseil des ministres du Québec n'ait pas encore entériné le contrat qui lui permettra d'acquiescer la majorité des actions votantes de la Société General Dynamics Corp. (Canada) Ltd.

En outre, cette étape importante du dossier d'acquisition ne pourra pas se réaliser cette semaine, puisque le premier ministre, René Lévesque, et quelques-uns de ses collègues du cabinet québécois, participent actuellement à la conférence des premiers ministres qui a débuté, hier, à Ottawa.

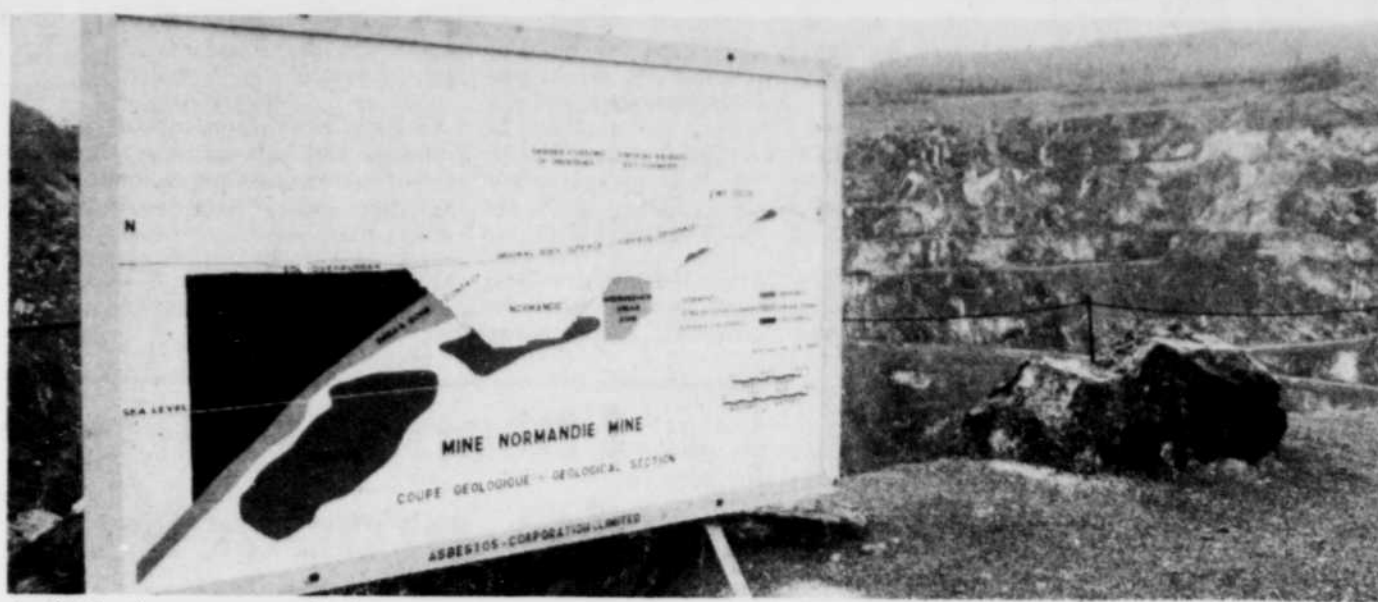
Grégoire

Pourtant, le député de Frontenac à l'Assemblée nationale et adjoint par-

lementaire au ministère de l'Énergie et des Ressources, M. Gilles Grégoire,

re, avait déclaré récemment que toutes les étapes, relatives à la signature du contrat, seraient terminées avant la fin du mois de janvier. M. Grégoire a donné cette précision lundi, le 25 janvier, à quelque 40 des 150 ex-travailleurs de la SAL qui l'avaient rencontré à son bureau, dans le but de connaître les intentions des nouveaux propriétaires face à leur situation inconfortable, à l'issue de leurs licenciements qui, dans certains cas, remontent à octobre 1980.

Invité à commenter ce nouveau délai, M. Grégoire a soutenu que ce sont de simples technicalités au niveau de certains documents qui, la semaine dernière, avaient empêché le Conseil des ministres d'accepter officiellement le contrat. Il s'attend maintenant à ce que cette étape se termine la semaine prochaine dans le cadre du Conseil spécial des ministres qui se déroulera durant trois jours, les 8, 9 et 10 février.



La SNA n'a pas encore le feu vert pour acquiescer des actions de la Société Asbestos Limitée qui possède, entre autres, la mine Normandie que l'on voit ici.

## Chronique municipale de Thetford et Black-Lake

THETFORD-MINES (PS) — Pour la somme de 1.005, la ville de Thetford-Mines vient d'acheter un terrain de la Société Asbestos Ltée situé à l'intersection des rues Dumais, Fillion et St-Antoine. Ce terrain servira à l'agrandissement du parc St-Antoine.

— O —

La ville de Thetford-Mines a procédé à la refonte complète de tous les règlements concernant la paix et le bon ordre sur son territoire. Le règlement 1213 regroupe donc toutes les dispositions régissant pas moins de 28 items au seul chapitre de la réglementation générale comme la destruction-détérioration, la paix publique, le brûlage des déchets, défense de s'exposer nu... On y retrouve également des chapitres concernant les bruits, la distribution de circulaires, l'usage d'instruments sonores ainsi que la paix et le bon ordre à certains spectacles.

— O —

Les contrevenants à ce nouveau règlement municipal seront passibles d'une amende variant de 40\$ à 100\$ ou à défaut d'un emprisonnement minimum de huit jours à un an. Le règlement 1213 abroge quelques 16 autres règlements ou parties de règlements municipaux.

— O —

Pour leur part, les édiles de Black-Lake ont accepté la signature d'une entente avec la Commission scolaire Black-Lake/Israëli au sujet du déblaiement du débarcadère servant aux autobus qui se rendent à l'école St-Louis.

## Succès mitigé du récent mini-sommet

PRINCEVILLE (DG) — Le maire de Princeville, Mme Régina St-Hilaire, a déclaré, hier, à La Tribune, que le mini-sommet, qui a eu lieu la semaine dernière, avait connu, hormis la participation, un succès mitigé.

Ces assises n'ont pas permis d'approfondir les problèmes, ni d'apporter des solutions pratiques", de commenter Mme Régina St-Hilaire.

Pour illustrer sa pensée, Mme St-Hilaire, a déclaré qu'en principe les discussions devaient se dérouler en atelier pour permettre de cerner des problèmes particuliers, et pour chercher les moyens d'y remédier. " Dans les faits, nous nous sommes retrouvés avec des conférenciers qui discou-

### Problèmes personnels

raient derrière leur table. " Nous aurions pu élaborer sur la question de

la sous-traitance et des possibilités pour nos industriels. Notre commissaire industriel aurait pu nous suggérer des moyens d'action pour que notre ville, notre région, à cause de son taux de chômage élevé, soient incluses dans les zones désignées pour profiter de crédits spéciaux. " Nous le reconnaissons, nous traversons actuellement une période difficile à Princeville. Je sais que la situation n'est quère meilleure dans les autres villes des Bois-Francs. Mais le mini-sommet était organisé à ma demande à Princeville et on aurait dû orienter les débats pour faire ressortir nos problèmes et trouver des solutions. Au lieu de cela, on s'est limité à des considérations générales.

La sous-traitance et des possibilités pour nos industriels. Notre commissaire industriel aurait pu nous suggérer des moyens d'action pour que notre ville, notre région, à cause de son taux de chômage élevé, soient incluses dans les zones désignées pour profiter de crédits spéciaux. " Nous le reconnaissons, nous traversons actuellement une période difficile à Princeville. Je sais que la situation n'est quère meilleure dans les autres villes des Bois-Francs. Mais le mini-sommet était organisé à ma demande à Princeville et on aurait dû orienter les débats pour faire ressortir nos problèmes et trouver des solutions. Au lieu de cela, on s'est limité à des considérations générales.

La sous-traitance et des possibilités pour nos industriels. Notre commissaire industriel aurait pu nous suggérer des moyens d'action pour que notre ville, notre région, à cause de son taux de chômage élevé, soient incluses dans les zones désignées pour profiter de crédits spéciaux. " Nous le reconnaissons, nous traversons actuellement une période difficile à Princeville. Je sais que la situation n'est quère meilleure dans les autres villes des Bois-Francs. Mais le mini-sommet était organisé à ma demande à Princeville et on aurait dû orienter les débats pour faire ressortir nos problèmes et trouver des solutions. Au lieu de cela, on s'est limité à des considérations générales.

La sous-traitance et des possibilités pour nos industriels. Notre commissaire industriel aurait pu nous suggérer des moyens d'action pour que notre ville, notre région, à cause de son taux de chômage élevé, soient incluses dans les zones désignées pour profiter de crédits spéciaux. " Nous le reconnaissons, nous traversons actuellement une période difficile à Princeville. Je sais que la situation n'est quère meilleure dans les autres villes des Bois-Francs. Mais le mini-sommet était organisé à ma demande à Princeville et on aurait dû orienter les débats pour faire ressortir nos problèmes et trouver des solutions. Au lieu de cela, on s'est limité à des considérations générales.

La sous-traitance et des possibilités pour nos industriels. Notre commissaire industriel aurait pu nous suggérer des moyens d'action pour que notre ville, notre région, à cause de son taux de chômage élevé, soient incluses dans les zones désignées pour profiter de crédits spéciaux. " Nous le reconnaissons, nous traversons actuellement une période difficile à Princeville. Je sais que la situation n'est quère meilleure dans les autres villes des Bois-Francs. Mais le mini-sommet était organisé à ma demande à Princeville et on aurait dû orienter les débats pour faire ressortir nos problèmes et trouver des solutions. Au lieu de cela, on s'est limité à des considérations générales.

La sous-traitance et des possibilités pour nos industriels. Notre commissaire industriel aurait pu nous suggérer des moyens d'action pour que notre ville, notre région, à cause de son taux de chômage élevé, soient incluses dans les zones désignées pour profiter de crédits spéciaux. " Nous le reconnaissons, nous traversons actuellement une période difficile à Princeville. Je sais que la situation n'est quère meilleure dans les autres villes des Bois-Francs. Mais le mini-sommet était organisé à ma demande à Princeville et on aurait dû orienter les débats pour faire ressortir nos problèmes et trouver des solutions. Au lieu de cela, on s'est limité à des considérations générales.

La sous-traitance et des possibilités pour nos industriels. Notre commissaire industriel aurait pu nous suggérer des moyens d'action pour que notre ville, notre région, à cause de son taux de chômage élevé, soient incluses dans les zones désignées pour profiter de crédits spéciaux. " Nous le reconnaissons, nous traversons actuellement une période difficile à Princeville. Je sais que la situation n'est quère meilleure dans les autres villes des Bois-Francs. Mais le mini-sommet était organisé à ma demande à Princeville et on aurait dû orienter les débats pour faire ressortir nos problèmes et trouver des solutions. Au lieu de cela, on s'est limité à des considérations générales.

La sous-traitance et des possibilités pour nos industriels. Notre commissaire industriel aurait pu nous suggérer des moyens d'action pour que notre ville, notre région, à cause de son taux de chômage élevé, soient incluses dans les zones désignées pour profiter de crédits spéciaux. " Nous le reconnaissons, nous traversons actuellement une période difficile à Princeville. Je sais que la situation n'est quère meilleure dans les autres villes des Bois-Francs. Mais le mini-sommet était organisé à ma demande à Princeville et on aurait dû orienter les débats pour faire ressortir nos problèmes et trouver des solutions. Au lieu de cela, on s'est limité à des considérations générales.

La sous-traitance et des possibilités pour nos industriels. Notre commissaire industriel aurait pu nous suggérer des moyens d'action pour que notre ville, notre région, à cause de son taux de chômage élevé, soient incluses dans les zones désignées pour profiter de crédits spéciaux. " Nous le reconnaissons, nous traversons actuellement une période difficile à Princeville. Je sais que la situation n'est quère meilleure dans les autres villes des Bois-Francs. Mais le mini-sommet était organisé à ma demande à Princeville et on aurait dû orienter les débats pour faire ressortir nos problèmes et trouver des solutions. Au lieu de cela, on s'est limité à des considérations générales.

La sous-traitance et des possibilités pour nos industriels. Notre commissaire industriel aurait pu nous suggérer des moyens d'action pour que notre ville, notre région, à cause de son taux de chômage élevé, soient incluses dans les zones désignées pour profiter de crédits spéciaux. " Nous le reconnaissons, nous traversons actuellement une période difficile à Princeville. Je sais que la situation n'est quère meilleure dans les autres villes des Bois-Francs. Mais le mini-sommet était organisé à ma demande à Princeville et on aurait dû orienter les débats pour faire ressortir nos problèmes et trouver des solutions. Au lieu de cela, on s'est limité à des considérations générales.

La sous-traitance et des possibilités pour nos industriels. Notre commissaire industriel aurait pu nous suggérer des moyens d'action pour que notre ville, notre région, à cause de son taux de chômage élevé, soient incluses dans les zones désignées pour profiter de crédits spéciaux. " Nous le reconnaissons, nous traversons actuellement une période difficile à Princeville. Je sais que la situation n'est quère meilleure dans les autres villes des Bois-Francs. Mais le mini-sommet était organisé à ma demande à Princeville et on aurait dû orienter les débats pour faire ressortir nos problèmes et trouver des solutions. Au lieu de cela, on s'est limité à des considérations générales.

La sous-traitance et des possibilités pour nos industriels. Notre commissaire industriel aurait pu nous suggérer des moyens d'action pour que notre ville, notre région, à cause de son taux de chômage élevé, soient incluses dans les zones désignées pour profiter de crédits spéciaux. " Nous le reconnaissons, nous traversons actuellement une période difficile à Princeville. Je sais que la situation n'est quère meilleure dans les autres villes des Bois-Francs. Mais le mini-sommet était organisé à ma demande à Princeville et on aurait dû orienter les débats pour faire ressortir nos problèmes et trouver des solutions. Au lieu de cela, on s'est limité à des considérations générales.

La sous-traitance et des possibilités pour nos industriels. Notre commissaire industriel aurait pu nous suggérer des moyens d'action pour que notre ville, notre région, à cause de son taux de chômage élevé, soient incluses dans les zones désignées pour profiter de crédits spéciaux. " Nous le reconnaissons, nous traversons actuellement une période difficile à Princeville. Je sais que la situation n'est quère meilleure dans les autres villes des Bois-Francs. Mais le mini-sommet était organisé à ma demande à Princeville et on aurait dû orienter les débats pour faire ressortir nos problèmes et trouver des solutions. Au lieu de cela, on s'est limité à des considérations générales.

La sous-traitance et des possibilités pour nos industriels. Notre commissaire industriel aurait pu nous suggérer des moyens d'action pour que notre ville, notre région, à cause de son taux de chômage élevé, soient incluses dans les zones désignées pour profiter de crédits spéciaux. " Nous le reconnaissons, nous traversons actuellement une période difficile à Princeville. Je sais que la situation n'est quère meilleure dans les autres villes des Bois-Francs. Mais le mini-sommet était organisé à ma demande à Princeville et on aurait dû orienter les débats pour faire ressortir nos problèmes et trouver des solutions. Au lieu de cela, on s'est limité à des considérations générales.

La sous-traitance et des possibilités pour nos industriels. Notre commissaire industriel aurait pu nous suggérer des moyens d'action pour que notre ville, notre région, à cause de son taux de chômage élevé, soient incluses dans les zones désignées pour profiter de crédits spéciaux. " Nous le reconnaissons, nous traversons actuellement une période difficile à Princeville. Je sais que la situation n'est quère meilleure dans les autres villes des Bois-Francs. Mais le mini-sommet était organisé à ma demande à Princeville et on aurait dû orienter les débats pour faire ressortir nos problèmes et trouver des solutions. Au lieu de cela, on s'est limité à des considérations générales.

La sous-traitance et des possibilités pour nos industriels. Notre commissaire industriel aurait pu nous suggérer des moyens d'action pour que notre ville, notre région, à cause de son taux de chômage élevé, soient incluses dans les zones désignées pour profiter de crédits spéciaux. " Nous le reconnaissons, nous traversons actuellement une période difficile à Princeville. Je sais que la situation n'est quère meilleure dans les autres villes des Bois-Francs. Mais le mini-sommet était organisé à ma demande à Princeville et on aurait dû orienter les débats pour faire ressortir nos problèmes et trouver des solutions. Au lieu de cela, on s'est limité à des considérations générales.

## Black-Lake entend réduire le coût de son service de police

BLACK-LAKE (PS) — Au cours des prochains mois, le conseil municipal

de la ville de Black-Lake étudiera sérieusement tous les moyens à prendre

en vue de réduire le coût du service de son corps de police.

Telle est la nature d'une résolution, adoptée à l'unanimité par les dirigeants municipaux, lors de la dernière

séance régulière et publique.

## Règlements pour le régime pédagogique: les enseignants se disent impuissants à juger

THETFORD-MINES — En raison d'une période de consultation trop courte et de l'ambiguïté des textes soumis à l'étude, le syndicat des travailleurs de l'enseignement de l'Amiante affirme son impuissance à porter un jugement adéquat sur les règlements qui servent éventuellement à l'élaboration du régime pédagogique de la Commission scolaire régionale de l'Amiante pour l'année académique 1982-83.

Ces règlements touchent les structures des études secondaires, les services complémentaires aux élèves, les

services personnels et d'animation aux élèves, l'évaluation pédagogique, les bulletins de rendement scolaire, le dossier des élèves et stages industriels, les services particuliers aux élèves, ainsi que la grille-horaire et la grille-matières.

Le STEA précise que la courte période a rendu très difficile l'approfondissement de tous les règlements, notamment en raison des mécanismes prévus. Le syndicat est enclin à conclure que les Services éducatifs de la CSRA sont sourds aux remarques qui lui sont communiquées, selon des

"formules polies". "Le maintien d'un tel comportement nous obligera à revoir d'autres stratégies pour être écoutés."

En outre, le STEA ne peut pas porter un jugement adéquat: les textes soumis suscitent plus d'interrogations qu'ils apportent des réponses aux questions. "A nulle part, la commission précise le "COMMENT" de ses intentions."

Or, pour le syndicat, ces "COMMENTS" sont des conditions préalables pour aboutir à une conclusion éclairée.

Ces derniers motivent leur résolution par le fait que les montants réservés à la sécurité publique, en particulier la section policière, augmentent annuellement d'une façon disproportionnée en comparaison de l'ensemble des dépenses municipales.

En outre, les édiles municipaux se déclarent conscients du fait que les citoyens s'interrogent sur la nécessité de conserver le corps policier, tel qu'il est composé actuellement, pour maintenir la paix, l'ordre et la sécurité publique sur le territoire. Black-Lake compte présentement sur les services de quatre policiers permanents, dont un directeur.

Ainsi, entre 1979 et 1982, les états financiers ou prévisions budgétaires de la ville de Black-Lake ont augmenté de 47 pour cent, alors que les dépenses relatives au corps policiers ont grimpé de 63 pour cent au cours de la même période. D'autant plus que les dépenses retenues ne comprennent pas les frais d'utilisation, de réparation de l'auto-patrouille, ni les coûts

Cette étude du dossier n'a pas pour but d'éliminer le service policier, mais pour mieux planifier son opérationnalisation et pour adapter sa structure aux besoins et attentes des citoyens. D'ailleurs, avec une population quelque peu supérieure à 5,000 âmes, Black-Lake se voit dans l'obligation de maintenir le service de son corps de police, en vertu d'une législation provinciale.

## Fusions de municipalités: un moratoire de la MRC?

DRUMMONDVILLE — La nouvelle MRC peut-elle imposer un moratoire de cinq ans sur les fusions municipales, comme le souhaite le préfet, M. Jérôme Lampron, maire du village de Notre-Dame du Bon-Conseil.

Pour le conseiller Jean-Marie Boisvert, qui encourage plutôt la continuation des études sur la fusion, c'est peu probable ou à tout le moins peu possible.

Pour M. Boisvert, arrêter un projet de fusion par un moratoire équivaut, selon ses propres paroles, "arrêter un mariage en préparation".

Le conseiller, qui se dit satisfait de la fusion entre Drummondville et Drummondville-Sud parce qu'elle s'est faite volontairement entre les deux parties, croit que toute étude

de fusion doit bénéficier aux deux parties, non à une seule. C'est pourquoi un moratoire pourrait même être contraire aux intérêts des deux

core idéales ? M. Boisvert en doute.

Le conseiller croit même que la MRC peut se trouver hors d'ordre avec l'imposition d'un moratoire, en ce sens qu'une telle décision ne fait pas partie de ses fonctions.

En parlant de moratoire, M. Lampron traduit visiblement les inquiétudes de certains maires de banlieue

qui pourraient craindre une fusion

forcée, dit M. Boisvert. Le préfet défend ses membres qui se sentent en danger. Mais précise le conseiller Boisvert, il faut souligner qu'une fusion est un acte volontaire de deux municipalités voisines, pas un hold-up. S'il y a de la bonne foi des deux côtés et qu'un projet de fusion se

dessine, il n'y aura pas un moratoire qui tiendra.

D'ailleurs, M. Boisvert trouve que cinq ans pour un projet de ce genre, c'est très long, surtout quand il s'applique à des questions politiques. Pour le conseiller, "cela risque d'être embêtant de se lier les mains pour cinq ans d'avance".

DRUMMONDVILLE ET LA RÉGION

municipalités concernées: quand le moratoire prendrait fin, les conditions de la fusion seraient-elles en-

## Elections à Wendover et Simpson

DRUMMONDVILLE (GP) — A la suite de la démission de deux conseillers, MM. Fridolin Allie et Michel Hébert, la municipalité des Cantons-Unis de Wendover et Simpson (comportant le village de St-

Charles et le Chemin Hemmings) tiendra des élections pour combler les postes vacants.

La secrétaire municipale, Mme Christiane René, a précisé que les mises en nomination se feront dimanche prochain le 7 février de midi à quatorze heures au Pavillon des Loisirs et la votation, si elle est nécessaire, se tiendra le dimanche 21 février à l'école Bruyère.

Ces élections proviennent de la division du territoire appliquée depuis le premier janvier 1982. Une grande partie du territoire de Wendover et Simpson s'est détachée et fusionnée avec le village de St-Cyrille. Les deux conseillers qui représentaient la partie détachée, MM. Allie et Hébert, ont présenté leur démission le 22 janvier: ils ne sont plus contribuables de la municipalité qu'ils re-

présentaient et ne résident plus dans le territoire. Comme le conseil de W & S se retrouvait seulement avec quatre conseillers et un maire, la décision a été prise de combler les deux postes vacants.

Un avis public a été émis par la municipalité, invitant la population de vérifier l'annexe au rôle d'évaluation, document qui donne droit de vote si les élections se rendent au scrutin. D'ailleurs, les contribuables doivent faire part de leurs observations aujourd'hui au plus tard pour s'assurer de leur droit de vote.

Tout contribuable résident de la municipalité peut se présenter comme candidat aux élections, pourvu qu'il soit appuyé de deux autres contribuables. Les élections, si elles ont lieu, amèneront près de 3000 personnes à voter.

## Demande de réduction des effectifs de police

VICTORIAVILLE (DG) — Le maire de Victoriaville M. Robert Caron a déclaré que devant l'intransigeance de l'Association des policiers la ville se voit dans l'obligation de demander au ministère de la Justice la permission de réduire les effectifs de ses équipes de 6 policiers à 5 policiers.

Cette demande de la ville occasionnerait le licenciement de cinq policiers dont trois permanents. Incidemment le conseil a posé un premier jalon en refusant lundi soir la permanence à deux agents qui terminaient leur période de probation.

La nouvelle a été annoncée à l'issue de l'assemblée régulière du conseil. M. Robert Caron a dénoncé le manque de collaboration de l'Association des policiers-pompiers. Tous les services de la ville ont accepté de vivre avec des contraintes budgétaires sauf au niveau des policiers pompiers.

"Nous avons discuté pendant plusieurs semaines avec les représentants des policiers pour obtenir leur collaboration. On leur a demandé d'échanger leur temps supplémentaire pour des journées de congé afin de réduire les coûts."

De plus en analysant les horaires on s'est rendu compte qu'à cause du chevauchement des équipes, des policiers

étaient payés quotidiennement pour une heure de temps qu'ils ne travaillaient pas.

Cette situation coûteuse découle du fait que l'équipe de jour doit normalement terminer son chiffre à 4h30 tandis que l'équipe du soir entre en fonction à 3h30. Or les policiers de l'équipe de jour quittent travail dès que leurs remplaçants arrivent. Nous avons voulu corriger cette situation qui nous aurait permis des économies

sensibles et nous avons reçu un non catégorique, d'expliquer M. Robert Caron.

### Refus de permanence

Face à ce manque de collaboration le conseil a décidé comme première mesure de rejeter une recommandation qui suggérerait d'accorder la permanence à deux policiers qui terminaient leur période de probation.

## Réunion du comité de défense des membres de la Caisse d'entraide

VICTORIAVILLE (DG) — Le Comité de défense des membres de la Caisse d'entraide économique des Bois-Francs invite les personnes qui souhaitent connaître une alternative au plan de relance à venir au Pavillon du centenaire, le 4 février à 20 heures.

A cette occasion, de mentionner le vice-président du groupe, M. Lemieux, nous exposerons le résultat des différentes démarches que nous avons faites auprès des diri-

geants de notre Caisse d'entraide et de la Caisse populaire de Victoriaville.

Le Comité de défense a déjà en main une pétition de plus de 900 signatures de membres de la Caisse d'entraide économique de Victoriaville qui demande à leurs dirigeants d'entamer des démarches pour explorer une possibilité de fusion avec la Caisse populaire de Victoriaville.

## Achat d'un immeuble loué à un garage

## Une bonne affaire?

VICTORIAVILLE (DG) — Le maire de Victoriaville, M. Robert Caron, a profité de la dernière séance du conseil pour répondre à certaines allusions formulées par M. Roland Paris, à propos de la pertinence de l'achat de l'immeuble où loge actuellement Godbout Automobiles.

M. Caron a précisé qu'il voulait dissiper les doutes qui pourraient subsister chez certains contribuables sur la rentabilité de l'achat effectué par le conseil l'an dernier.

Le maire de Victoriaville a rappelé

que le conseil avait acheté l'immeuble l'an dernier pour 120.760\$.

Toutefois, la conjoncture économique actuelle a forcé le conseil à retarder la réalisation des différents projets: c'est la raison pour laquelle le garage a été loué à Godbout automobiles, à raison de 1.300\$ mensuellement, sans compter les taxes foncières, l'eau, et le chauffage.

Godbout Automobiles doit donc annuellement payer 15.600\$ en logement et 3.251\$ en taxes, ce qui donne à la ville un rendement brut de 22,4 pour cent.



L'HEURE JUSTE DE MIDI À 13h30  
AVEC JEAN-LUC MONGRAIN  
Votre opinion à 563-1510

1510/CJRS  
RADIO  
SHERBROOKE

## Municipalité régionale du comté de Richmond

## On s'interroge sur la lenteur du ministre

SHERBROOKE (FG) — "Le ministre des Affaires municipales fait-il attendre sa décision pour mieux imposer sa volonté?"

Le préfet de l'ancien conseil de comté de Richmond et maire de St-Denis de Brompton, M. Wellie Larochelle, s'interroge sérieusement sur la lenteur que met le ministre Jacques

Léonard à rendre réponse dans le dossier de la future municipalité régionale de comté (MRC) de l'endroit.

Dans une déclaration faite hier, M. Larochelle a signalé que les maire

des 15 municipalités du secteur de Richmond commencent à s'impatienter sérieusement. Ils veulent au plus tôt connaître le sort que leur réserve le ministre des Affaires municipales.

Lors d'une rencontre avec le ministre Léonard, le 9 décembre, regroupant les représen-

tants des municipalités du territoire de Richmond et la députée de Johnson, Mme Carmen Juneau, celui-ci aurait indiqué qu'une réponse suivrait "dans les plus brefs délais... mais pour le gouvernement, que faut-il entendre par 'brefs délais'?", s'interroge M. Larochelle.

## Aucune animosité

Il en a profité hier pour rappeler la position de ses collègues de Richmond, désirant se regrouper dans une MRC dont le territoire épouserait à peu près celui du comté muni-

pal de Richmond. "Personne du conseil de comté de Richmond n'entretient d'animosité envers les municipalités de Shefford qui pourraient être forcées de se regrouper avec les municipalités du comté de Richmond... au contraire, on croit sincèrement défendre les intérêts de

ces municipalités en souhaitant leur regroupement avec une autre MRC dont l'homogénéité des villes participantes n'est pas à créer, encore bien moins à prouver", note M. Larochelle.

Et il revient sur le cas des municipalités de Ste-Anne de la Rochelle, Bonsecours et Lawrenceville, en se demandant si "leur population respective aimerait participer au coût de la mise en place de certains services à caractère régional, tels le transport, la protection contre les incendies, la police, les loisirs, etc; services qui pourraient ne pas respecter les aspirations des municipalités, si ce n'est à coup de nouvelles et plus fortes taxes?"

Tout en signalant que la députée Carmen Juneau, qui a pris cause pour les municipalités du comté de Richmond, n'a elle non plus obtenu aucune nouvelle du ministre, M. Larochelle laisse finalement entendre qu'une décision de

M. Léonard ne respectant pas la volonté des maires de Richmond pourrait avoir de graves conséquences, comme

C'est pourquoi, finalement, il recommande au ministre de rendre au plus tôt sa décision. "Et pas n'importe la-



M. Wellie Larochelle

celle de voir des municipalités reléguer vers la MRC de Sherbrooke, en y trouvant alors plus d'homogénéité.

quelle... à moins que son objectif soit de faire dans l'Estrie d'autres municipalités malheureuses.

## Propriétaires en colère dans le Canton d'Ascot?

par Linda Roy

CANTON D'ASCOT — "Quel niaisement qui va acheter ma maison avec ces prix-là? Envoyez-moi le, j'ai changé de municipalité, j'en ai va à Rock Forest!"

C'est ce qu'affirmait M. Claude Lemieux au maire Pouliot lors de la première assemblée du mois. Il s'exprimait au nom d'un groupe de citoyens mécontents des secteurs Thibault et Belmont, lesquels citoyens avaient reçu la journée même un compte, trop élevé à leur goût.

Au mois de juillet dernier, les contribuables en question s'étaient réunis à l'hôtel de ville avec le conseil municipal pour discuter d'un problème d'inondation. Il s'agissait à cette époque de canaliser les terrains inondés et d'installer un bassin de drainage. Pour ce faire, la municipalité avait demandé aux citoyens concernés de lui accorder une servitude, lui permettant d'effectuer les travaux nécessaires.

Selon les édiles, il avait été entendu que les citoyens pourraient ne payer que 100\$ du coût total la première année, la somme pouvant être reportée à l'année suivante à un taux d'intérêt de 24% par année, ce qui représentait le taux minime de 2% par mois. Le conseil ajoutait également que les coûts des années ultérieures risquaient d'être de plus en plus minimes, selon les constructions et les subventions futures. "Mais puisqu'il est impossible de prévoir exactement le nombre de constructions en voie de réalisation, on ne peut par conséquent prévoir les coûts futurs, ceux-ci dé-

pendant de l'évaluation."

Selon monsieur Pouliot, "c'était un genre de règlement normalisé, à l'amiable. On avait pris un langage imagé pour mieux faire comprendre. C'est un peu comme un renouvellement d'hypothèque et tout dépend de la conjoncture économique de l'an prochain."

Mais il semblait que les citoyens n'aient pas du tout compris la même chose. Selon MM. Claude Lemieux et Denis Boisclair, l'entente disait que "les 20 propriétaires concernés n'auraient qu'à payer 100\$ pour la première année, et la différence serait absorbée par la municipalité tant que Bergamin n'aurait pas construit assez de blocs pour combler la différence."

Ils ont demandé d'où venaient les chiffres mentionnés lors de cette assemblée, lesquels, d'après les édiles, étaient de 116.000\$ dont la moitié était absorbée par une subvention. Les propriétaires n'avaient donc qu'à se partager les coûts de 58.000\$.

Mais M. Lemieux ne l'entend pas de cette façon. "Quand ils ont payé la servitude, on s'est fait passer un épingle. C'était des chiffres en l'air pour qu'on leur donne le droit de passage. Ils nous ont mis ça beau pour nous lâcher la brique par après. Aujourd'hui, je reçois un compte de 259\$. Je peux en payer juste 100\$ cette année et la balance l'an prochain, à un taux de 24% d'intérêt. Tout ça, en plus de ce que ça coûtera encore l'an prochain. On serait aussi bien de faire directement affaires avec une banque... ou de démenter à Rock Forest!"

## A Transport Troubadour de prouver sa nécessité

par Yves Saint-Laurent

Le conseil municipal du village de Compton a refusé d'appuyer le comité Troubadour transport de Coaticook dans sa démarche en vue d'obtenir une subvention du gouvernement provincial qui permettrait l'instauration du réseau de transport adapté dans la municipalité.

Réunis en assemblée régulière, les membres du conseil se sont toutefois gardés d'émettre un refus définitif en sommant une fois de plus le comité Troubadour de prouver qu'il existe réellement un besoin de transport pour

personnes handicapées à Compton.

Il s'agit donc du troisième refus qu'encaisse le comité Troubadour auprès des édiles municipaux de Compton. Rappelons qu'au début de l'an passé l'organisme avait présenté un document à treize municipalités du secteur, lequel faisait état du besoin d'élargir le transport adapté aux environs de Coaticook. Le comité réclamait alors une subvention de chacune des municipalités. Onze municipalités ont acquiescé à la demande du comité alors que Compton village et Compton Canton s'y sont opposés prétextant qu'une subvention est injustifiée dans le secteur.

## Bellevue ou Canton d'Ascot: la réponse officielle toujours ATTENDUE

CANTON D'ASCOT (LR) — La municipalité attend toujours la réponse de la Commission de Toponymie du Québec concernant l'éventuel changement de nom du Canton d'Ascot pour celui de Bellevue. Deux délais de 30 jours chacun étaient imposés, en plus d'un troisième de 14 jours. Ce qui signifie que l'acceptation ou le

refus devrait être connu d'ici le 14 février, après étude des protestations reçues, s'il y a lieu.

Un groupe de personnes avait formulé son opposition lors du dévoilement du nouveau nom, mais ils n'ont pas encore réussi à obtenir de rendez-vous avec le ministre des Affaires municipales tel qu'escompté.

## Entente entre Domtar et les producteurs de bois

SHERBROOKE — Après deux semaines d'intenses négociations, le syndicat des producteurs de bois de l'Estrie et l'usine Domtar de Windsor en sont venus à une entente que le secrétaire du syndicat, M. Jean-Claude Dumas, a qualifié de "plus juste pour tout le monde".

Ainsi, en dépit d'une diminution de 33 pour

cent en 1982, l'entente permettra aux producteurs de bois de la région de livrer au cours de l'année 67.000 cordes de feuillus. De ce nombre, 14.500 cordes pourront être livrées avant la période de dégel du printemps. M. Dumas a précisé que de cette façon, l'usine, qui a grandement diminué ses opérations en raison du ralentissement de l'économie,

accepte de revenir sur sa décision, soit de n'utiliser aucun feuillu du 1er janvier à juin 1982.

Au sujet du prix payé par la compagnie, les parties en sont venues à un accord pour une augmentation de 10 pour cent par rapport au prix payé en 1981. Les négociations à ce sujet avaient débuté par le

statu quo, mais l'entente finale est considérée comme acceptable par le syndicat, compte tenu de la conjoncture économique actuelle.

Reste maintenant au syndicat des producteurs de bois de l'Estrie à entreprendre de semblables négociations pour la mise en marché du bois résineux pour 1982.

Zellers

Aubaines pour vous et votre maisonnée!

SOLDE

Dates de la vente: du jeudi au samedi, 4 au 6 février ou jusqu'à l'épuisement des stocks.

APRÈS-INVENTAIRE

Stop aubaine!

Ensembles de draps Wabano

En coton et polyester lavable, au repassage superflu. Chaque ensemble comprend un drap plat, un drap housse et 2 taies d'oreillers (une seule pour lit 1 place). Pas de coupons d'achat différé. Les dessins offerts peuvent varier d'un magasin à l'autre.

Lit 2 places \$25 l'ens. Grand lit 2 places \$30 l'ens. Lit 1 place \$18 l'ens.



Service de vaisselle en porcelaine 20 morceaux

Stop aubaine! Service pour 4 convives. Dessins fleuris. 13.97 le tout



Lotion "32 Soins intensifs"

Lotion ordinaire ou aux herbes. 500 mL + 32% en prime! 2.87 ch.



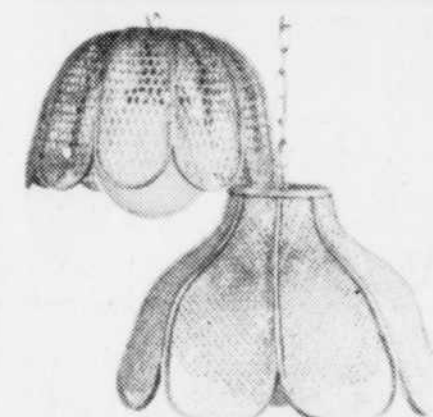
Jardinière 9 po "Corning"

En verre de couleur fumée, soucoupe assortie. 9 po de diamètre. 5 ch.



Théière de 6 tasses

Théière "Corning" en 3 décors: "Springflower", "Spice of Life" ou "Cornflower". 1.49 ch.



Stop aubaine! Suspensions en osier

Abat-jour d'env. 17 po de diamètre, chaîne façon laiton, globe en verre. 1/3 de rabais 33.27 ch.



Moule à pain "Corning"

Stop aubaine! Pour cuisiner, ranger et servir. Capacité de 2 pintes. 9.97 ch.

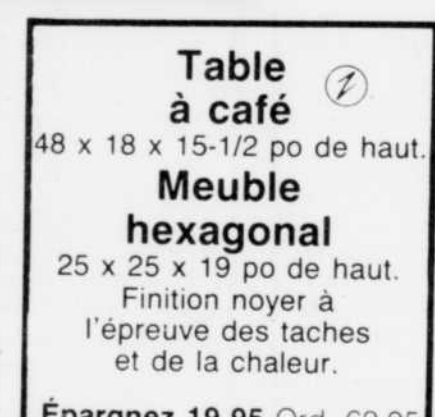


Table à café 48 x 18 x 15-1/2 po de haut.

Meuble hexagonal 25 x 25 x 19 po de haut. Finition noyer à l'épreuve des taches et de la chaleur. Épargnez 19.95 Ord. 69.95 Au choix \$50 ch.



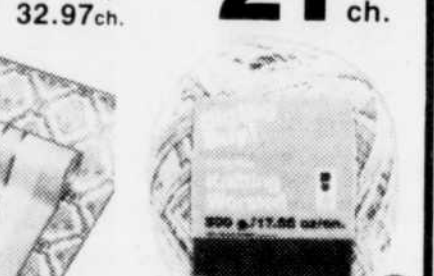
Encadrements

Trois modèles d'encadrements dorés pour placer sur meubles. 5 x 7 po 1.37 ch. 8 x 10 po 1.77 ch.



Papier mural "Fun &amp; Easy"

Papier encollé et détachable. Jolis dessins au choix. Rouleau recouvrant environ 57 pieds carrés. 3.97 le rouleau



Fil "Big Big Buy"

Fil 4 brins en "Acrilan" acrylique 100%. Biloft. Echeveau de 500 g. Épargnez \$3 5.97 l'echeveau



Couches jetables Pampers

"Premier pas" 23 lb et plus. Boîte de 48. 8.67



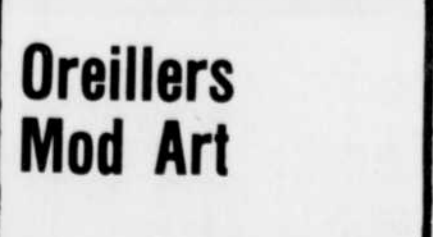
Draps de finette Ibe et Tex Made

70x90" Rég.: 10.99 Spéc. 8.97 30x90" Rég.: 11.99 Spéc. 9.97



Bas pour homme "Happyfoot". Couleurs et pointures variées.

Rég.: 3.00 Spéc. 2.27



Oreillers Mod Art

Rég.: 3.49 Spéc. 2 / 5



Fil à tricoter Phentex, 4 brins, couleurs variées. 300 gr.

Rég.: 3.99 Spéc. 2.97



Couches jetables Pampers

"Premier pas" 23 lb et plus. Boîte de 48. 8.67



Zellers



Galeries Quatre Saisons Sherbrooke



Galeries Orford Magog



Crédit accepté 77698

# "Proposition de parc de conservation et de récréation" au mont Mégantic déposée le 9 février

par François Gougeon

SHERBROOKE — Le comité inter-municipal du Mont-Mégantic déposera officiellement le 9 février, lors d'une soirée à Scotstown, en présence de représentants d'organismes et ministères gouvernementaux et des municipalités concernées, sa "Proposition de parc de conservation et de récréation extensive du Mont-Mégantic".

Le document devant être rendu public à cette occasion est basé sur une étude vieille de quelques mois consistant en une contre-proposition au schéma d'aménagement récréatif et touristique du Mont-Mégantic, livré un peu plus tôt par le Centre de recherche en aménagement régional (CRAR) de l'Université de Sherbrooke.

L'étude soumise le 9 février sera-

elle différente de cette contre-proposition émise par le président du Comité intermunicipal, M. Fernand Hallée? A part certaines corrections et de nouvelles données pour la remettre à jour, il semble que non, car elle devrait reprendre dans ses grandes lignes sensiblement les mêmes éléments.

En gros, le document d'ailleurs préconisait la création d'un parc provin-

cial de conservation d'une superficie de 20.000 acres (80 kilomètres carrés); en fait, à l'échelle du périmètre recouvert par le massif du Mont-Mégantic. Le parc, selon les recommandations, serait entouré, à sa périphérie, d'une zone-cinture de protection d'une superficie de 25.565 acres (100 kilomètres carrés), tombant sous la juridiction des municipalités de La Patrie, de Notre-Dame des Bois, de

Scotstown, de Val-Racine, ainsi de que de Chartierville, du Canton de Dutton et de Hamden. Le coût d'une telle réalisation fut alors évaluée à 9.626.500\$ en valeur de 1980; somme que l'on répartissait sur un calendrier de développement de huit ans.

ments, de services de premiers soins, etc.

## Sentiers

Le plus intéressant de toute l'étude avait trait à ce moment au aménagements prévus pour la fonction récréative extensive du site: construction d'un réseau de sentiers de randonnée pédestre de 43.7 kilomètres et de pistes de ski de randonnée de 53.2 kilomètres. On parlait aussi de l'aménagement d'un poste d'observation au sommet du Mont St-Joseph (à 1.083 mètres d'altitude), avec belvédère, aires de pique-nique, etc. Et avec cela, la réfection de réservoir du barrage du Ruisseau de la Montagne, pour fin de baignade (réservée aux campeurs du Pain de Sucre).

D'autre part, en ce qui a trait à la fonction récréation intensive du massif, il y avait question de continuer à retenir les projets de camping sauvage et de consolider les campings et auberges déjà existants. On suggérait aussi l'aménagement d'une érablière de même que, finalement, on prévoyait des activités de coupe sélective afin de nettoyer la montagne de son bois mort.

Que restera-t-il de ces propositions? C'est à cela que répondra le document du Comité intermunicipal de la région du Mont-Mégantic qui sera dévoilé le 9 février.

## Récréation extensive

Si le projet de station de ski sur le versant nord du massif n'avait pas été retenu — il demandait un déboursé global de 16.1 millions \$ en dollars de 1980 — le concept d'aménagement favorisé quant au parc provincial de conservation était de nature dite à "récréation extensive".

Les auteurs du document suggéraient alors une réalisation par étapes en respectant l'ordre suivant des différentes fonctions: accueil et services, récréation extensive, conservation, ceinture de protection et récréation intensive.

Tout au long du texte, on décrivait en détail les différentes fonctions,

Ainsi, au niveau accueil et services, on y parlait d'amélioration des voies d'accès, du réseau routier et d'organisation du parc; ce dernier volet ayant trait à l'installation de postes d'accueil, de toilettes, de statione-

## A la suite d'un incendie à Lac-Mégantic

# Deux fillettes toujours dans le coma

par Yvon Rousseau

LAC-MEGANTIC — Deux fillettes âgées respectivement de sept et de cinq ans reposent toujours dans le coma, au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, à la suite d'un incendie qui s'est déclaré aux petites heures, samedi matin, au domicile de leurs parents.

Les victimes sont Karine Cloutier et sa sœur, Chantal, enfants de M. et Mme Jacques Cloutier, du 6348, rue Salaberry, à Lac-Mégantic. La mère des deux fillettes, a dû être hospitalisée à la suite des brûlures et des coupures subies dans le même incendie. M. Cloutier a également subi des brûlures et des coupures, mais son état n'a pas nécessité son hospitalisation.

Les deux enfants, d'abord transportées au Centre hospitalier St-Joseph, à Lac-Mégantic, furent ensuite transférées au Centre hospitalier universitaire, à cause de la gravité de leur état.

Les médecins de cet établissement rapportent une légère amélioration des réflexes spontanés des deux fillettes qui laisserait présager une amélioration de leur état.

## Dans le salon

Le feu a pris naissance aux environs de 4 h. 10, samedi matin, dans le salon de la famille Cloutier, vraisemblablement allumé par un mégot de cigarette tombé par mégarde dans un divan. Tous les membres de la famille dormaient. Réveillés en sursaut par la fumée et les flammes, M. et Mme Cloutier ont dû briser une fenêtre de leur chambre et fuir en vêtements de nuit, par un toit en pente raide.

Un policier de Lac-Mégantic, agissant aussi comme pompier, M. Réal Durand, demeurant dans le même édifice, a été réveillé par la fuite de M.

et Mme Cloutier. Il a aussitôt appelé les pompiers et s'est chargé de faire sortir les autres occupants de l'immeuble.

A l'arrivée de la brigade des incendies, deux pompiers, M. Durand et M. Nelson Guay, munis d'appareils respiratoires, ont pénétré dans le domicile complètement enfumé, à la recherche des deux enfants qui ont été retrouvés inconscients, à la porte de leur chambre à coucher. Ils furent aussitôt dirigés vers l'hôpital de Lac-Mégantic.

Les pompiers de Lac-Mégantic ont vite réussi à maîtriser les flammes, limitant les dommages causés par le feu au logis de M. Cloutier.



## Vestiges de la tempête

(Photo La Tribune)  
Même si la tempête était bien finie hier, les piétons devaient encore compter avec les trottoirs encombrés de neige, ce qui rendait la marche pénible.

## Nouveau camion pour les pompiers de St-Denis?

par Yvon Rousseau

ST-DENIS — Le conseil municipal de St-Denis de Brompton a reporté à sa séance du 22 février prochain la décision concernant l'achat d'un nouveau camion, devant servir à la brigade des incendies.

Une étude est même en cours en vue d'utiliser une somme de 4.000\$, budgétée pour l'engagement d'un brigadier scolaire, pour l'achat du camion usagé, que les pompiers considèrent comme répondant à leurs besoins. La municipalité songe même à faire installer des feux de circulation prévoyant une traversée de piéton, pour les écoliers, au lieu d'engager un brigadier scolaire. Toute la question est à l'étude et il y a divergences de vues, parmi les conseillers municipaux.

Le maire Wellie Larochelle a expliqué qu'il a eu une rencontre avec les pompiers volontaires de St-Denis et que ces derniers ont insisté fortement pour obtenir ce véhicule, qualifié par eux de tout à fait indispensable.

## Manque d'espace

Le directeur du service des incendies, présent à la rencontre du conseil municipal, lundi soir, a expliqué que le problème qui se pose est un manque d'espace dans la cabine du camion citerne, dont dispose déjà le service de lutte contre feu.

Les bonbonnes d'air sous pression, par exemple, sont transportées dans la cabine, sur la banquette ou sur le plancher, et que ces outils constituent un danger, en roulant, par exemple, sous les pieds du conducteur du camion. Les pompiers sont également contraints à transporter leurs vêtements de pompiers dans le coffre arrière de leur voiture personnelle et qu'ils doivent endosser ces vêtements alors qu'ils sont glacés, en hiver. Les assurances ne couvrent pas un pompier combattant le feu sans ses vêtements protecteurs.

## Camion de 6.200 \$

Le camion demandé par les pompiers coûterait 6.200\$, ce qui représenterait un déboursé total de 7.500\$. Il se trouve déjà un budget de 3.500\$ à l'intérieur du budget du service des incendies, qui pourrait être utilisé à cette fin. Il s'agirait pour la municipalité de décider d'un emprunt ou encore, d'utiliser le montant prévu pour l'engagement du brigadier scolaire. Le camion servirait au transport de tout l'équipement nécessaire aux pompiers, sur les lieux d'un incendie.

Les membres de la brigade des incendies travailleraient bénévolement à la finition du camion, soit en y posant les crochets et les autres accessoires nécessaires.

Les fonds envisagés dans l'organisation du carnaval d'hiver serviraient à l'achat des accessoires utiles.

"Nos pompiers nous prennent en culottes courtes, de commenter le maire Larochelle, car leur demande est venue après l'acceptation du budget".

# SOLDE

En vente du jeudi au samedi, 4 au 6 février ou jusqu'à l'épuisement des stocks.

# APRÈS-INVENTAIRE

**Épargnez 35% "Levi's" pour juniors**  
Jeans en denim marine de coton ou en velours côtelé de coton et polyester en plusieurs coloris à la mode. Tailles 26-34. Ord. 19.99

**12<sup>97</sup> ch.**

**Jeans "Levi's" pour hommes**  
Jeans en denim marine de coton, modèle à jambe droite. 28-36. Ord. 26.77

**19<sup>87</sup> ch.**

**Sweat-shirts pour bambins**  
Modèles sérigraphiés, en polyester et coton. 2-3x. 4-6x

**Pantalons en velours côtelé**  
En coton ou en coton et polyester. 2-3x. 4-6x

Au choix **4<sup>97</sup> ch.**  
Ord. 5.99 et 7.77

**Chemisiers pour dames**  
Imprimés, en polyester. 12-20

**Pantalons enfilables**  
En polyester extensible dans les 2 sens. 10-20

Épargnez 20% et 27% **7<sup>97</sup> ch.**  
Ord. 9.97 et 10.88

**Épargnez \$2. Lot de 2 camisoles blanches ou lot de 3 caleçons couleurs pour hommes**  
Polyester et coton. P-M-G-TG. Au choix **4<sup>88</sup> le lot**  
Ord. 6.88

**Épargnez 20% sur les chemisiers**  
Chemisiers en tissu robuste de polyester et rayonne offerts en 10 coloris somptueux. P-M-G. Ord. 9.97

**7<sup>97</sup> ch.**

**Épargnez de 30% à 36% sur les dormeuses**  
Dormeuses ourties en acrylique ou en acrylique et polyester. Pour bébés, P-M-G. Pour tout-petits, 1-3 Ord. 7.77... 4.97ch. Pour bambins, 4-6 Ord. 9.97... 6.97ch.

**3<sup>97</sup> ch.**

**Bas-culottes d'un seul morceau**  
Bout du pied renforcé ou dénudé. Teintes à la mode. Ord. 79c ch

**2/\$1**

**Épargnez 28% Choix de jupons à la taille**  
En nylon anti-statique "Antron III". Blanc ou chair. Marque déposée. Ord. 5.55

**3<sup>97</sup> ch.**

**Lots de 3 caleçons pour garçonnets**  
En polyester et coton. Blanc ou coloris unis. P-M-G. **2<sup>88</sup> lot**

|                                                                                          |                                                                         |                                                                               |                                                                                    |                                                                                        |
|------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Grande jardinière</b><br>12" en plastique<br>Rég. 5.97<br>Spéc. <b>3<sup>00</sup></b> | <b>Poubelle de cuisine</b><br>Rég. 10.88<br>Spéc. <b>8<sup>00</sup></b> | <b>Détergent Bold</b><br>6 litres<br>Rég. 4.49<br>Spéc. <b>3<sup>49</sup></b> | <b>Terreau tout usage</b><br>10 litres<br>Rég. 1.69<br>Spéc. <b>1<sup>27</sup></b> | <b>Antigel pour pare-brise</b><br>4 litres<br>Rég. 1.59<br>Spéc. <b>1<sup>29</sup></b> |
|------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------|

**Galeries Quatre Saisons Sherbrooke**

**Galeries Orford Magog**

Crédit accepté

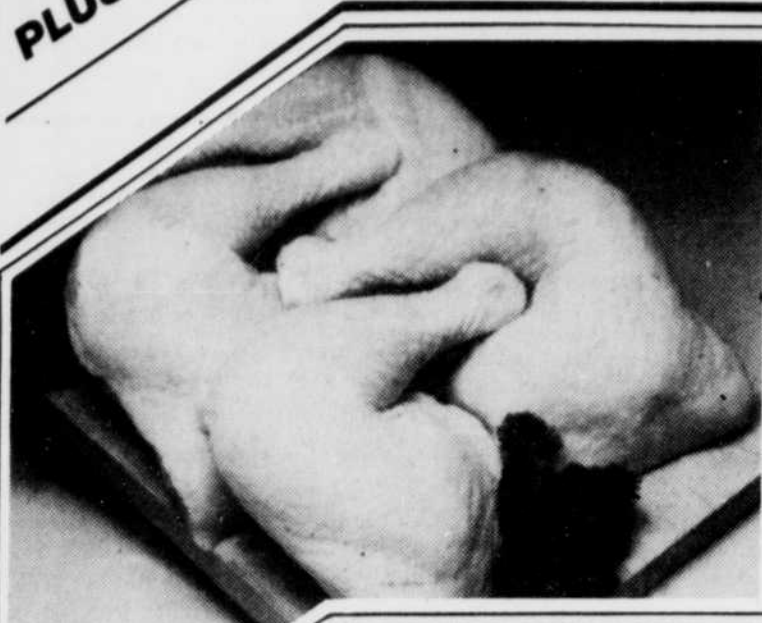
UN PROPRIO  
MILLE FOIS  
PLUS PRESENT.

# provibec



## LES PRIX CONFIANCE

Consultez notre cahier publicitaire pour de nombreuses autres aubaines



CUISSES  
DE POULET  
frais  
avec dos

**2,38\$** kg  
**1,08\$** lb



BOISSONS  
à saveurs de fruits  
**ROUGEMONT**  
bte zip top de 10 oz

**4** POUR  
**1,00\$**



SIROP  
DE TABLE  
**OLD TYME**  
bouteil. de 375 ml

**99¢**



MÉLANGE  
À GÂTEAU  
"Super Moelleux"  
**BETTY CROCKER**  
bte de 510 g

**95¢**



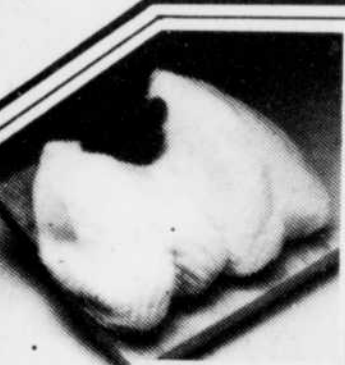
GÂTEAUX  
jous lous, demi lune vanille,  
carré feuilleté à la gelée  
**VACHON** bte de 6

**1,45\$**



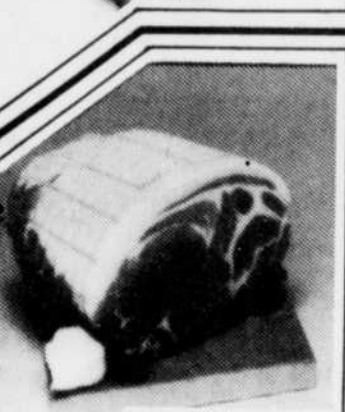
BEURRE D'ARACHIDES  
crèmeux ou croquant  
**SKIPPY**  
bocal de 500 g

**1,89\$**



POITRINES  
DE POULET  
frais  
avec dos

**3,48\$** kg  
**1,58\$** lb



SOC DE PORC  
frais  
déossé

**3,70\$** kg  
**1,68\$** lb



ÉPAULE DE PORC  
fumé, déossé  
**MAPLE LEAF**

**4,81\$** kg  
**2,18\$** lb



PORC HACHÉ  
frais ou  
décongelé

**3,26\$** kg  
**1,48\$** lb



BACON  
SANS COUENNE  
**PROVIGO**  
emb. de 500 g

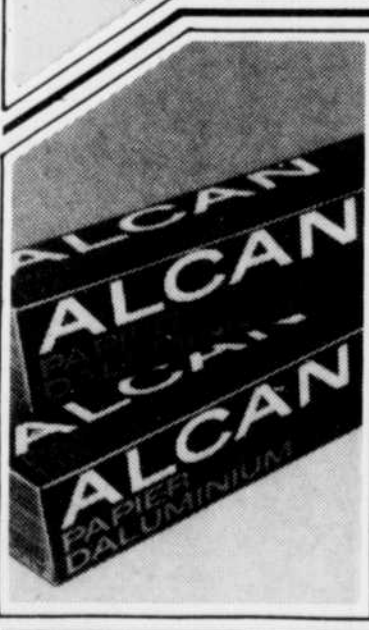
**1,98\$**



COUCHES  
JETABLES  
extra absorbantes  
ou premiers pas

**PAMPERS**  
bte de 60  
ou 48

**8,99\$**



PAPIER  
ALUMINIUM  
**ALCAN**  
bte de 50 pieds  
x 12 pouces

**1,99\$**



DÎNER  
macaroni  
au fromage  
**CATELLI**  
bte de 225 g

**3** POUR  
**99¢**



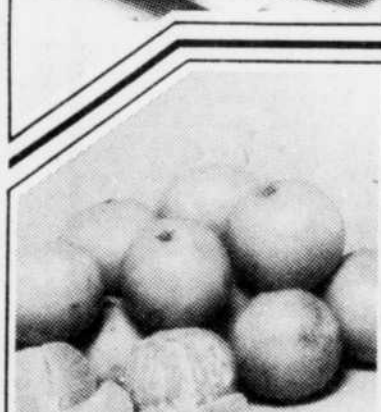
PÂTE  
DENTIFRICE  
**PEPSODENT**  
tube de 100 ml

**1,09\$**



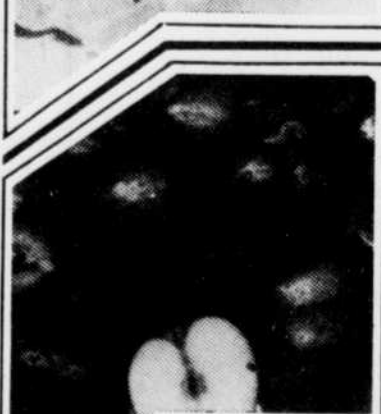
CÉLERI FRAIS  
Canada no 1  
de Californie  
grosceur 24, chacun

**79¢**



CLÉMENTINES  
importées  
d'Espagne  
emb. de 2 lb

**1,09\$**



PIMMES  
"Red Delicious"  
Canada de fantaisie  
des E.U., gr. 125

**1,30\$** kg  
**59¢** lb



CHAMPIGNONS  
BLANCS  
Culture Canadienne  
la chopine

**1,29\$**



POIVRONS  
VERTS  
importés  
du Mexique

**2,18\$** kg  
**99¢** lb

### LES MARCHANDS **provibec**

**SHERBROOKE**  
MARCHÉ DONAT CROTEAU  
378, rue Alexandre  
562-3897

**MARCHÉ DURHAM**  
1594, rue Durham  
562-2671

**MARCHÉ 7ème NORD**  
393 nord, 7ème Avenue  
569-9341

**MARCHÉ PARISEAU INC**  
355, rue Marquette  
562-4759

**MARCHÉ VALLÉE ENR**  
1124, rue Prospect  
562-2609

**ROCK FOREST**  
MARCHÉ ROCK FOREST ENR  
6641, rue Fontaine  
864-4622

**ROXTON FALLS**  
MARCHÉ ROCHETTE  
548-5785

**SAWYERVILLE**  
MARCHÉ G. GAGNON  
33 nord, rue Principale  
889-2994

**SCOTSTOWN**  
MARCHÉ GÉRARD DESILETS  
657-4955

**SOUTH DURHAM**  
MARCHÉ ARMAND BOISVERT  
858-2244

**ST-FRANÇOIS XAVIER DE BROMPTON**  
MARCHÉ PREFONTAINE ENR  
12 nord, rue Principale  
845-3687

**WATERVILLE**  
SUPER MARCHÉ PETIT ENR  
143, rue Compton  
837-2428

**WOBURN**  
MARCHÉ CHARLES DRAPEAU  
544-4880

**WOTTON**  
CENTRE COMMERCIAL  
DE WOTTON INC  
675, rue St-Jean  
828-2600

**ST-DENIS DE BROMPTON**  
MARCHÉ CENTRAL  
M. Claude John  
846-4500

**AYER'S CLIFF**  
MARCHÉ ALEXANDRE BATHIE INC  
1082, rue Principale  
836-4949

**WATERLOO**  
MARCHÉ BEAULAC INC  
5888, rue Foster  
539-1262

**NORTH HATLEY**  
J. L. LE BARON (NORTH HATLEY) LTEE  
rue Principale  
875-3336

**COOKSHIRE**  
ALIMENTATION COOKSHIRE  
115, rue Principale  
875-3336

**VALCOURT**  
MARCHÉ YVAN OUMETTE  
857, rue St-Joseph  
532-2522

**EAST ANGUS**  
J. P. BERGERON INC  
58, rue Hôtel de Ville  
832-2421

**LA PATRIE**  
MARCHÉ BERTRAND GAUDREAU  
888-2374

**LAWRENCEVILLE**  
MARCHÉ JACQUES COMPAGNAT  
535-6359

**MAGOG**  
R. D. DESAUTELS  
177, rue Principale  
843-4471

**RICHMOND**  
MARCHÉ A. ET J.G. ST-PIERRE  
483, rue Principale nord  
826-2282

## Secteur de l'éducation

# L'austérité remise en question par la majorité des Québécois

MONTREAL (PC) — La vaste majorité des Québécois remet en question le type de "gestion de l'austérité" que pratique actuellement le gouvernement du Québec dans le secteur de l'éducation.

Exactement deux Québécois sur trois estiment en effet que les coupures budgétaires au chapitre de l'éducation diminueront la qualité

de l'enseignement donné dans les écoles primaires et secondaires.

Ce n'est pas tout. Comme stratégie bud-

gétaire de rechange, la majorité des Québécois ne pense pas d'abord à éliminer les écoles privées subventionnées ou à geler les salaires des professeurs. Une majorité absolue de Québécois souhaiterait qu'en première ligne on diminue plutôt le nombre

d'administrateurs et de fonctionnaires affectés à l'éducation.

Telles sont les principales conclusions d'une enquête du Centre de sondages de l'Université de Montréal. Le diagnostic populaire a été réalisé du 13 au 28

novembre dernier auprès de 2.091 Québécois adultes, échantillonage donnant des résultats précis à 2,38 pour cent près dans 19 cas sur 20.

Le taux de réponses fut de 69,2 pour cent.

Dans toutes les régions du Québec, les répondants ont affirmé que les coupures réduiraient la qualité de l'enseignement: les taux relevés varient de 68,8 pour cent dans le sud du Québec à 65,7 pour cent dans le Nord-Ouest.

Ceux qui jugent que les coupures n'affectent pas la qualité de l'enseignement varient en nombre: ils sont environ 15 pour cent dans toutes les régions, sauf dans le centre du Québec où ils dépassent un peu 20 pour cent.

Ce sont les anglophones (75,2 pour cent) qui jugent le plus négativement les coupures, comparativement aux francophones (65,5 pour cent).

## Pas question d'une régie de mise en marché pour le boeuf et le porc

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, affirme que, pour sauver les producteurs de boeufs et de porcs de la banqueroute, il n'est pas question qu'il les oblige par la force à se soumettre à des régies de mise en marché.

Il admet tout de même que, s'il a abordé le sujet dans des discours quelque peu violents au cours des dernières semaines, c'est en partie pour faire comprendre aux associations de cultivateurs qu'ils doivent en arriver à une solution aux problèmes financiers que vivent les producteurs de bétail.

grammes nationaux de stabilisation des revenus, ils devront également accepter des limites au nombre de têtes qu'ils pourront élever. Sans cela, les paiements de stabilisation deviendront trop coûteux pour les gouvernements et mèneront à un engorgement du commerce de la viande rouge.

Et un tel engorgement reviendrait, en réalité, à un subside à des pays comme le Japon et l'Union soviétique qui peuvent prendre avantage d'une surproduction pour faire baisser le prix de la viande à un prix inférieur à ce qu'il en coûte pour élever le bétail.

### Canagrex

Le gouvernement se prépare par ailleurs à créer une société d'exportation des produits agricoles, Canagrex, qui devrait trouver des nouveaux marchés à long terme pour la viande de boeuf et de porc. Les fermiers pourront par la suite augmenter leur production tout en ayant la garantie d'obtenir des prix avantageux pour leurs produits, a rappelé M. Whelan.

Si d'un autre côté ils optent pour des pro-

## Financement pour un nouvel édifice de l'UPA

ALMA (PC) — Les producteurs agricoles seront appelés à contribuer financièrement à la construction d'un nouvel édifice à Montréal pour y loger les bureaux de la Confédération de l'Union des producteurs agricoles du Québec.

Le lancement régional de cette campagne de souscription provinciale a eu lieu mardi après-midi, à Alma, présidé par le président de l'UPA du Saguenay-Lac-Saint-Jean, M. Bertrand Tremblay, à la toute fin d'un colloque de deux jours sur la coopération agricole.

L'objectif de la campagne est de recueillir auprès des producteurs agricoles \$3 millions afin de payer environ la moitié du coût de construction de la "Maison de l'UPA".

La construction de la "Maison de l'UPA" permettra à cet organisme provincial de loger tout ses employés au même endroit. Actuellement, ils sont dispersés à quatre endroits de Montréal.

Au cours du lancement, mardi, un producteur s'est levé pour reprocher aux dirigeants de ne pas avoir consulté la base avant de présenter ce projet. M. Bertrand Tremblay a admis que la base n'avait pas été consultée mais qu'il fallait que la Confédération fasse quelque chose et rapidement au sujet de ses bureaux à Montréal.

Selon lui, il est important que toutes les organisations syndicales logent au même endroit si l'on veut favoriser l'unité au sein du mouvement agricole.

## Perquisition à la Fédération des Caisses d'entraide

RIMOUSKI (PC) — Les bureaux de la Fédération des Caisses d'entraide économique à Alma, au Lac Saint-Jean, de la Caisse d'entraide économique de Rimouski et de quatre entreprises commerciales ont fait l'objet mardi de perquisitions de la Sûreté du Québec.

Une vingtaine d'agents, dont des mem-

bres de la Section des crimes économiques de la SQ, ont saisi au cours de la journée plusieurs documents comptables dans le cadre d'une enquête sur une présumée obtention frauduleuse de crédit auprès de la Caisse d'entraide de Rimouski.

Le montant du prêt obtenu auprès de la

Caisse d'entraide économique de Rimouski est de \$1,7 million.

Selon le porte-parole de la SQ à Rimouski, M. Bertin Barrette, les policiers ont ainsi visité les Résidences Toussaint-Cartier, une maison pour personnes âgées, le Club Racket Ball, la société Alarie, Desrosiers et Associés et la société Bertin et Fils.

C'est à la requête des autorités du ministère de la Justice, à Québec que les policiers sont intervenus, a ajouté M. Barrette.

Le prêt aurait été effectué dans le cadre d'une transaction portant sur l'achat et la rénovation du foyer pour personnes âgées. L'enquête se poursuit.

## Construction: début des négociations le 1er mars

MONTREAL (PC) — Les négociations dans la construction débuteront le 1er mars prochain, deux mois avant l'échéance du décret, qu'il y ait entente ou pas entre les centrales syndicales en vue d'un regroupement pour fins des négociations.

C'est du moins ce qu'a annoncé mardi M. Claude Chagnon, le président de l'Association

des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ) après une brève rencontre avec le Conseil provincial international et la CSD, les deux seules centrales à se présenter à cette convocation patronale.

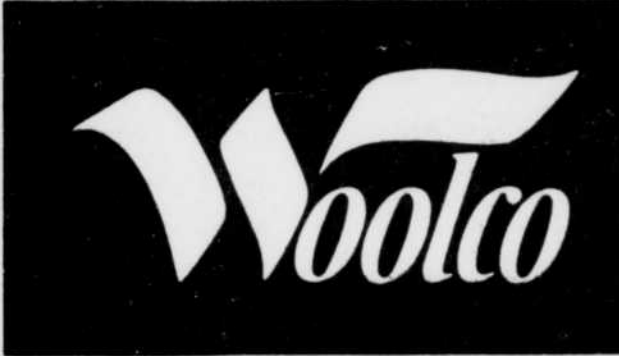
Il importe peu pour le début des négociations, selon M. Chagnon, que les centrales se soient mises d'accord ou pas

sur une coalition leur assurant une représentativité syndicale majoritaire. Cette majorité sera nécessaire au moment de la signature mais, entretemps, toute centrale ayant un taux de représentativité de 15 p.c. a le droit de participer aux négociations.

Il a rappelé que l'AECQ négocie une convention pour l'ensemble des travailleurs

"qui sont nos employés" ainsi que pour les 15.000 entrepreneurs que l'association regroupe.

M. Chagnon a demandé aux centrales de mettre fin à leurs "chicanes qui se font sur le dos des travailleurs et leur coûtent cher". De même coup, il a également demandé au gouvernement de ne pas se mêler des négociations dans la construction.



# COMPAREZ NOS PRIX!



**Panneaux préfinis**  
Finis pin nouveaux ou cèdre. Recouverts de papier. Rainures en V. 4 pi x 8 pi x 3,6 mm.

**Chac., au choix: 11<sup>99</sup>**



**Isolant en fibre cellulosique fait au Canada**  
Ignifuge. Valeur "R". Approuvé SCHL. Facile à installer. Machine à souffler offerte.

**Sac de 30 lb, chac.: 8<sup>99</sup>**

## ÇA "SERRE" À QUOI DE S'EN FAIRE AVEC L'IMPÔT?



Si le temps vous presse, rappelez-vous que l'an dernier, les spécialistes de H&R Block ont aidé plus de trois quarts de million de Canadiens à remettre à temps une déclaration d'impôt exacte, et ce, à un coût moyen de 20 \$.

Ce n'est pas cher pour se sentir libéré. Pour être vraiment sûr!

### LES SPÉCIALISTES DE L'IMPÔT.

## H&R BLOCK®

Nous pouvons vous aider à obtenir votre remboursement d'impôts fonciers.

|                                 |                                                                                       |
|---------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
| 26 King ouest<br>566-2411       | 601 King est<br>567-3985                                                              |
| 4268, boul. Bourque<br>562-8412 | OUVERT SUR SEMAINE DE 9H. À 21H., SAMEDI: 9H. À 17H.<br>Pas de rendez-vous nécessaire |

ÉGALEMENT AUX HEURES RÉGULIÈRES DE CES MAGASINS  
Sears CARREFOUR DE L'ESTRIE EATON

### AUTRES BUREAUX

DRUMMONDVILLE - MAGOG - COWANSVILLE  
WEEBON - GRANBY - VICTORIAVILLE

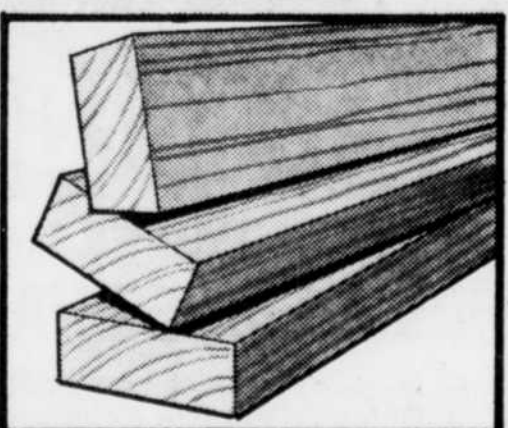


### Isolant en fibre de verre

Léger et facile à installer. Économise l'énergie. Utilisez R20 pour le grenier. R12, 15 x 3 1/2 po, natte 90 pi. carrée:

**16<sup>95</sup>**

R28, 24 x 8 1/2, natte 56 pi. carrée:  
**23<sup>25</sup>**



### Montants préoccupés

Faits au Canada. 2 po x 4 po x 96 po. Lattes d'épinette 8 pi. Idéal pour rénover.  
1 po x 2 po x 8 pi, chac.: 44¢  
1 po x 3 po x 8 pi, chac.: 64¢  
2 po x 2 po x 8 pi, chac.: 87¢

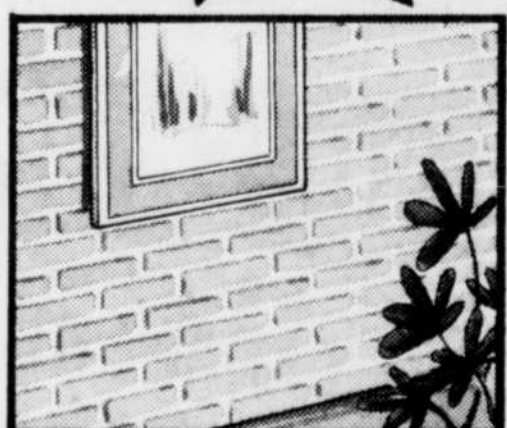
Montants, chac.: **1<sup>85</sup>**



### Carreaux à peler et coller

Faciles à installer. Pelez l'envers du carreau et posez-le. Le tour est joué! Il est facile de faire vous-même un beau plancher. Carreaux en vinyle renforcé pour le plancher. Surface au fini Ultra-Glow.

Carreaux 12 po x 12 po, chac.: **95¢**



### Brique décorative

Les briques "Brico" sont faites au Canada. Posez-les sur toute surface lisse. Ignifuges. Pour rehausser le décor de toute pièce. No 1980-1990-1995

Boîte de 4 pi carrés, chac.: **6<sup>99</sup>**

Prix en vigueur (jusqu'à épuisement des stocks) jusqu'au 6 février 1982.

# Achetez Woolco... partez gagnant!

## PLAZA ROCK FOREST

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI, MARDI et MERCREDI: de 9h.30 à 18h. JEUDI et VENDREDI: de 9h.30 à 21h. SAMEDI: 9h. à 17h.

4857, boul. Bourque, Rock Forest

LES GRANDS MAGASINS

UNE CHAINES DE 10 WOODMONTS DE L'EST

76243

**Woolco**

**MEUBLES ET ÉLECTROMÉNAGERS  
D'UNE VALEUR DE**

**\$4 000 000**

**WOWDER**

**Solde d'inventaire  
de tous les dépôts  
au Canada**

• EN UN SEUL EXEMPLAIRE • VENEZ TÔT!  
• LES QUANTITÉS SONT LIMITÉES • 10 JOURS SEULEMENT!

**RABAIS FANTASTIQUES SUR**

- Mobiliers de salon • Mobiliers de cuisine et de salle à manger
- Mobiliers de chambre • Électroménagers • Matelas et sommiers
- Chaînes stéréo et accessoires • Éléments muraux



**SUPER SPÉCIAUX**

**ÉCONOMISEZ \$170.  
CANAPÉ ET FAUTEUIL**

Canapé et fauteuil fabriqués au Canada. Cadre de bois solide. Recouvrement en oléfine aspect chenille. Ton rouille. Dimensions: 33x39x33 po. et 77x39x33

Prix courant  
Woolco! \$549.  
Prix spécial Woolco!

**\$379**

**SUPER SPÉCIAUX**

**ÉCONOMISEZ \$100.  
MOBILIER DE CHAMBRE**

Mobilier de chambre 4 pièces. Mobilier de style colonial. Comprenant: tête de lit, chiffonnier 4 tiroirs, commode double et miroir. Cadre en bois dur. Base et devant des tiroirs en bois solide. Fini pin.

Prix courant  
Woolco! 549.95  
Prix spécial Woolco!

**449<sup>95</sup>**

**SUPER SPÉCIAUX**

**ÉCONOMISEZ \$200.  
CHAÎNE STEREO "BRENTWOOD"**

Magnétophone à cassettes et à cartouches 8 pistes, 2 tourne-disques BSR. 4 haut-parleurs, 2 micros et 1 ensemble d'écouteurs. Garantie: pièces 1 an, main-d'oeuvre et service à domicile 90 jours.

Prix courant  
Woolco! \$949.  
Prix spécial Woolco!

**\$749.**

**Achetez Woolco... partez gagnant!**

**PLAZA ROCK FOREST**

4857, boul.  
Bourque,  
Rock Forest

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI, MARDI et MERCREDI: de 9h.30 à 21h. JEUDI et VENDREDI: de 9h.30 à 21h. SAMEDI: 9h. à 21h.

LES GRANDS MAGASINS  
**Woolco**  
UNE DIVISION DE F. W. WOOLNORTH CO. LTD.

## Selon le président de Tilden

# Le Québec a besoin d'un sauveur...qui n'est pas Claude Ryan

• La Loi 101 et la menace du séparatisme seraient responsable du chaos économique du Québec

MONTREAL (PC) — Le Québec a besoin d'un sauveur pour sortir du chaos économique créé par une loi linguistique injurieuse et par la menace du séparatisme. Mais l'homme dynamique que l'on attend n'est sûrement pas le chef du Parti libéral, Claude Ryan.

Voilà les propos qu'a tenu le président de Tilden Rent-A-Car Systems Ltd, Ted Tilden, lors d'un déjeuner-causerie organisé mardi par la Chambre de Commerce de Montréal.

Malgré la situation politique incertaine, M. Tilden a l'intention de garder le siège de sa compagnie à Montréal.

"Je suis montréalais et québécois", a-t-il proclamé en passant de l'anglais au français. "Je suis né ici et j'aime beaucoup cette ville et cette province", a-t-il ajouté.

M. Tilden ne doute pas que le Québec a un bel avenir, mais il croit "qu'il sera nécessaire de surmonter de graves difficultés avant que cet avenir devienne une réalité".

La loi 101 doit être changée pour contenir la marée qui emporte les personnes et les entreprises hors du Québec, a dit M. Tilden, qui s'est attiré de tièdes applaudissements.

Les compagnies ont peur d'une loi qui exige la création de comités de francisation, de sorte que "les travailleurs de votre chaîne de montage peuvent rapporter au gouvernement que le patron ou le propriétaire n'emploie pas le

français autant qu'il le devrait dans ses affaires quotidiennes".

L'élite nationaliste québécoise, mieux nantie et mieux instruite, qui a inspiré cette loi finit par commettre un suicide: le sien et le nôtre, a dit M. Tilden.

M. Serge Saucier, président de la Chambre de Commerce de Montréal, s'est dissocié des propos tenus par M. Tilden.

"M. Tilden était notre invité, a dit M. Saucier, et je tiens à affirmer que nous n'avons jamais interrompu le discours d'un invité."



Ted Tilden

Néanmoins, a-t-il précisé, la Chambre n'approuve pas le ton général du discours. "Ce que nous avons entendu nous a blessés. Nous n'avons pas l'impression que ce qu'il a dit représente le milieu d'affaires anglophone. Franchement, je pense que ces propos ne contribueront pas à résoudre nos problèmes."

## Placard publicitaire de la Société St-Jean-Baptiste

# La Cour supérieure a refusé l'injonction réclamée par 4 députés

par Maurice Girard

MONTREAL (PC) — La Cour supérieure du Québec a refusé, hier, en termes non équivoques la demande d'injonction interlocutoire réclamée par quatre députés fédéraux qui souhaitent qu'un placard publicitaire de la Société Saint-Jean-Baptiste (SSJB) soit "libellé et diffamatoire".

Dans un document d'une quarantaine de pages, le juge en chef Jules Deschênes ne laisse aucune ambiguïté sur sa perception des événements entourant cette cause, qui remonte à la parution dans l'édition du 4 décembre 1981 du quotidien Le Devoir d'un placard publicitaire couvrant toute la dernière page: La parabole de la paille et de la poutre dans l'oeil n'a rien perdu de son actualité, affirme le juge en faisant allusion à cette controverse.

L'annonce accusait les députés fédéraux d'être des traîtres parce qu'ils avaient voté en faveur de la motion constitutionnelle. "Aujourd'hui, ils ont le verbe haut, mais, demain, tu seras là et tu leur feras payer leur trahison", ajoutait la publicité.

### Historique

Le 18 décembre, à la suite d'une

réunion du caucus des députés libéraux fédéraux, quatre d'entre eux — MM. Jean-Guy Dubois, David Berger, Gaston Gourde et Mme Céline Hervieux-Payette — présentaient, par l'entremise de leur procureur, une requête en injonction interlocutoire pour empêcher la distribution du placard.

Après avoir examiné une série de déclarations publiques du même genre prononcées par des hommes publics de l'histoire du pays, présenté par le professeur Michel Brunet, de l'Université de Montréal, le juge Deschênes note que les requérants ne sont pas les premiers dans l'histoire à se faire affubler de qualificatifs méprisants: les précédents sont nombreux à Ottawa comme à Québec, ils viennent de haut et de tous les partis, y compris celui auquel les requérants appartiennent.

### Directe et dure

L'affiche de la SSJB est directe et dure, mais défendable, et elle ne peut, ni sur le fond ni sur la forme prêter flanc aux reproches des requérants, soutient le magistrat qui ajoute: C'est le jeu de la politique.

La médecine est peut-être amère, mais elle n'est ni inconnue ni inusitée

ni imprévisible dans la vie publique au Canada français. C'est un fait que les requérants doivent accepter. Ils peuvent répliquer, mais ils ne doivent pas compter sur les Tribunaux pour faire taire leurs adversaires.

Le magistrat rappelle le cas des Marie-Thomas de Lorimier, Wolfred Nelson, Georges-Etienne Cartier, Ludger Duvernay, Louis Riel et d'autres héros de l'histoire du pays qui ont pu, de leur vivant, être affublés de l'épithète de traître mais en l'honneur de qui, aujourd'hui, on érige des statues, on nomme des rues ou encore qu'on célèbre d'une façon ou d'une autre.

### Conditions

Il faut se demander si le texte est diffamatoire, si l'intérêt public est en jeu et si la Société a agi avec malice et sans motifs raisonnables. Les deux premières conditions ne font pas de doute, note le magistrat.

Quant à la troisième, elle implique un jugement d'ordre politico-historique, non pas d'ordre juridique... il n'appartient pas à une cour de justice de risquer ce genre de jugement et de tenter ainsi d'imposer ses vues à la

partie de la population qui peut, fort légitimement, ne pas les partager.

Ce serait un triste jour pour la liberté que celui où l'on déciderait que seuls les commentaires admissibles pour publication sont ceux avec lesquels les membres d'un jury ou le président d'un tribunal peuvent être d'accord, souligne le juge Deschênes.

Le juge note que toute cette affaire a été entourée de beaucoup de publicité. Des quotidiens de Québec, de Chicoutimi ont reproduit cette annonce en les accompagnant d'un article de journal; la radio et la télévision en ont fait grand état.

L'injonction demandée, souligne le juge Deschênes, ne mentionne pas ces reproductions mais seulement les affiches reproduites à 5,000 exemplaires et qui devaient être distribuées dans toute la province — 550 l'ont été effectivement avant la demande d'injonction.

Cette situation milite puissamment contre l'octroi d'une injonction interlocutoire pour défendre la publication de l'affiche subséquente au placard.

Après fait un historique des incidents du même genre, le juge souligne que les tribunaux doivent se montrer respectueux des droits de parole reconnus dans le droit canadien.

## Les députés en appel?

par Maurice Girard

MONTREAL (PC) — On ignore si les députés fédéraux, déboutés hier en Cour supérieure contre la Société Saint-Jean-Baptiste (SSJB), porteront en appel la décision du juge en chef Jules Deschênes qui leur a refusé une injonction interlocutoire contre un placard publicitaire jugé "haineux", mais du côté la SSJB, ses porte-parole n'ont pas caché leur satisfaction.

"C'est un grand jour pour la SSJB, un grand jour pour les Canadiens-français, c'est un grand jour pour le Québec, c'est un grand jour pour la liberté", a déclaré le président de la SSJB, M. Gilles Rhéaume, qui commentait le jugement rendu public quelques heures auparavant en matinée.

Le juge en chef a rejeté en matinée une requête en injonction interlocutoire présentée par quatre députés fédéraux — MM. Jean-Guy Dubois, David Berger, Gaston Gourde et Mme Céline Hervieux-Payette — qui trouvaient "diffamatoire et haineux" la publicité de la SSJB parue dans l'édition du 4 décembre 1981 du quotidien Le Devoir et qui a été repro-

duite à 5,000 exemplaires sous forme d'affiche.

### Attendre

Par ailleurs, deux des quatre députés libéraux fédéraux au nombre des requérants ont préféré attendre d'avoir pris connaissance du jugement de 40 pages avant de se prononcer sur ce qu'ils entendent faire.

"Quand nous en aurons pris connaissance, nous verrons si nous irons en appel ou encore, si nous prendrons des procédures en dommages et intérêts", a indiqué M. David Berger, député aux Communes du comté de Montréal-Laurier.

Pour sa part, Mme Céline Hervieux-Payette, sa collègue de Montréal-Mercier, se demande dans un éclat de rire s'il ne serait pas opportun de penser à la publication d'un contre-poster. "De toute façon, il nous faudra nous concentrer et surtout lire les 39 pages du jugement que nous n'avons pas encore vues. Au reste, il serait assez difficile de prédire ce que nous ferons, étant donné qu'il n'existe pas de jurisprudence dans le domaine", indique Mme Hervieux-Payette.

## Agropur a franchi le cap du demi-milliard de chiffre d'affaires

GRANBY (PC) — Agropur a franchi le cap du demi-milliard de chiffre d'affaires en 1981, malgré une année des plus difficiles pour cette coopérative.

Tel est le bilan transmis aux sociétaires, réunis mardi en assemblée générale annuelle. Les ventes globales ont atteint \$527 millions, soit une augmentation de \$73 millions ou de 16,1 p.c. par rapport à 1980, ce qui représente un taux réel de croissance d'environ quatre pour cent, compte tenu de l'inflation. Les actifs de la coopérative ont progressé également, passant à \$141 millions en 1981, une hausse de \$18 millions.

Malgré une diminution du nombre de producteurs, les réceptions de lait ont dépassé le milliard de litres, un niveau encore jamais vu.

La conjoncture économique a cependant affecté les surplus de l'exercice qui ont diminué d'environ \$1 million. Bruts, ils s'établissent à \$21,6 millions, en regard de \$22,4 millions l'an dernier. Nets, ils totalisent \$3,5 millions par rapport à \$4,6 millions en 1980.

L'excédent brut (les ventes moins les coûts d'achats) cependant est de \$60,8 millions, une hausse de plus \$7 millions, ce qui fait conclure au directeur général d'Agropur, M. Raynald Giroux, que sans l'augmentation des taux d'intérêt, du prix de l'énergie, et de l'imposition de nouvelles taxes indirectes, "les excédents des revenus sur les dépenses auraient été les plus élevés de toute l'histoire de notre entreprise".



# IMMATRICULATION 1982 RENOUVELEZ EN 3 MINUTES PAR LA POSTE!

Cette année, évitez les déplacements et les files d'attente: effectuez votre demande de renouvellement par la poste! Faites-le aujourd'hui! Lisez attentivement le dépliant qui accompagne votre demande de renouvellement et remplissez le formulaire. Prenez garde de ne pas déchirer ou détacher à votre demande de renouvellement; ce qui entraînerait la non validité de votre demande. Puis retournez le tout — votre formulaire au complet — par la poste... les frais de poste sont payés par la Régie.

Cela ne vous demandera que 3 minutes de votre temps... et vous recevrez votre vignette orange chez-vous, bien au chaud! Postez votre demande avant le 28 février 1982!

Régie de l'assurance automobile du Québec

**offre spéciale**

Joignez ce coupon à votre commande!

Date limite: 30 Avril 1982

**Agrandissements couleurs 5 po x 7 po**

Prix courant Woolco: 2.40 chac.

2 pour 3.59

3 pour 5.29

5 pour 8.39

Ces offres spéciales ne s'appliquent pas aux diapositives

**offre spéciale**

Joignez ce coupon à votre commande!

Date limite: 30 Avril 1982

**Agrandissements couleurs 8 po x 10 po**

Prix courant Woolco: 5.20 chac.

1 pour 4.29

2 pour 7.89

3 pour 11.19

Ces offres spéciales ne s'appliquent pas aux diapositives

**offre spéciale**

Joignez ce coupon à votre commande!

Date limite: 30 Avril 1982

**Impressions de photos couleurs Format régulier**

Prix courant Woolco: 65¢ chac.

5 pour 2.69

10 pour 5.19

Ces offres spéciales ne s'appliquent pas aux diapositives

**super offre spéciale**

Joignez ce coupon à votre commande!

Date limite: 30 Avril 1982

**Poster couleur 20 po X 24 po**

**12.95**

Prix courant Woolco: 20.95 chac.

D'une diapositive ajouter \$2.00 (35 mm seul.)

**Achetez Woolco... partez gagnant!**

PLAZA ROCK FOREST

4857, boul. Bourque, Rock Forest

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI, MARDI et MERCREDI: de 9h 30 à 18h; JEUDI et VENDREDI: de 9h 30 à 21h; SAMEDI: 9h à 17h

76245

# LES SUPER AUBAINES



## JUS DE TOMATES

Heinz  
Bte 19 oz  
540 ml

**3/99¢**

**69¢**

## PAPIER- MOUCHOIRS

KLEENEX  
Bte de 200, épaisseur double.  
Couleurs assorties.

## TOMATES RODINA

DE CHOIX  
Bte 28 oz  
796 ml

**69¢**

## SAUCE SANDWICH CHAUD

Cordon Bleu  
Bte 14 oz

**3/99¢**

**2<sup>69</sup>**

## PEPSI-COLA

Caisse familiale 6x750 ml  
plus dépôt

## MARGARINE MOLLE

Golden Girl

2 lb  
907 gr.

**1<sup>19</sup>**

## ROTI DE PALETTE

Boeuf Canada,  
Cat. A

**1<sup>28</sup>**

**1<sup>78</sup>**

## ROTI DE COTES CROISÉES

Boeuf Canada,  
cat. A

## BOEUF A RAGOUT

Désossé,  
Canada cat. A

**2<sup>18</sup>**

## POMMES DE TERRE BROSSEES

Du Québec, Canada No 1  
Sac 20 lb

**1<sup>68</sup>**

**1<sup>09</sup>**

## ORANGES SUNKIST

Navel, imp. de Californie  
Gross. 138

## OIGNONS A BOUILLIR

Du Québec, Canada no 1  
Sac 10 lb

**99¢**

Prix en vigueur jusqu'au 6 février inclusivement.

ALIMENTATION

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.



# Aux Vraies Aubaines

470, WELLINGTON SUD  
SHERBROOKE

## L'incendie de Kirkland

### Steve Rogers toujours aussi malchanceux

MONTREAL (PC) — Steve Rogers est aussi malchanceux l'hiver que l'été.

Le vétéran lanceur droitier des Expos a appris une bien mauvaise nouvelle, lundi. Son condominium de Kirkland, son domicile d'emprunt durant la saison estivale, a été ravagé par les flammes, dimanche soir. Onze autres condominiums ont également été détruits par le feu.

"Je me considère chanceux, malgré tout, puisque tous mes objets ou trophées de valeur sont chez moi à Brooken Arrow", a déclaré Rogers qui passe l'hiver dans l'Oklahoma.

Meilleur lanceur du club dans le dernier droit de la course au championnat en septembre, Rogers a

été victime de deux autres malchances au cours des deux dernières semaines.

"C'est la troisième fois en l'espace d'une quinzaine que je dois faire une réclamation à ma compagnie d'assurance", a raconté Rogers.

Vers la mi-janvier, des voisins de Rogers lui ont signalé qu'un conduit d'eau avait éclaté à sa demeure. Des dégâts encore plus considérables ont pu être évités.

Et il y a une dizaine de jours, les valises du droitier de 31 ans ont été égarées lors du séjour de Rogers avec la caravane des Expos à Québec et dans les Maritimes.

### Les pompiers s'expliquent

MONTREAL (PC) — "Je trouve que les gens vont un peu vite quand il s'agit de juger de la qualité du travail des pompiers. Notre plus grande peur, dans l'exercice de nos fonctions, c'est de voir un deuxième incendie surgir d'un brasier éteint et je puis vous assurer que nous faisons tout ce qui est humainement possible pour éviter cela."

C'est ce qu'a confié l'assistant-directeur du Service des incendies de Pointe-Claire, M. Maurice

Lamoureux, invité à commenter les déclarations virulentes de certains résidents des 12 maisons en rangée qui ont brûlé dimanche à Kirkland.

"D'abord, même les spécialistes ne sont pas encore en mesure de déterminer les causes de ces deux incendies consécutifs", a précisé l'assistant-directeur Lamoureux. "Comment de simples citoyens peuvent-ils, eux, savoir tout de suite quels sont les responsables?"

#### La lutte aux stupéfiants

### Le problèmes est dans les écoles

MONTREAL (PC) — La prolifération du commerce des drogues douces dans les écoles constitue le principal problème qui confronte les policiers spécialisés dans la lutte aux stupéfiants.

Selon le capitaine-déTECTIVE Henri Marches-

sault, commandant de la brigade des stupéfiants du Service de police de la Communauté urbaine, le trafic de la marijuana et du haschisch dans la métropole représente à lui seul un marché de plusieurs centaines de millions de dollars.

Il est bien difficile d'avancer un chiffre précis, mais il est clair que les drogues douces représentent un commerce extrêmement lucratif, a expliqué le policier au cours d'une entrevue accordée à La Presse Canadienne.

M. Marchessault a évoqué l'inquiétude des corps policiers devant la croissance du trafic de la drogue dans les maisons d'enseignement.

La principale caractéristique de cette activité est qu'elle sert de catalyseur à la criminalité juvénile.

Pour s'approvisionner en drogue, bien des jeunes n'hésitent pas à commettre des vols, dont les profits servent à financer une habitude qui coûte finalement très cher pour un adolescent, dit le policier.

#### Amendes aux employés de la CTCUM

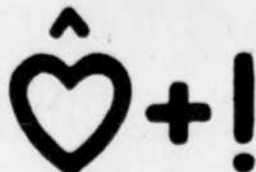
MONTREAL (PC) — Le Syndicat des employés d'entretien et celui des employés de bureau de la Commission de transport de la communauté urbaine de Montréal ont écopé, mardi, d'amendes totalisant \$95.000 après avoir enregistré des avertissements de culpabilité à l'accusation d'avoir défié la loi spéciale ordonnant aux employés de la CTCUM de retourner au travail.

Lundi, le Syndicat des chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro avait été condamné à des amendes totalisant \$40.000 pour les trois jours de grève illégale. Le montant global des amendes pour les trois syndicats s'élève donc à \$135.000.

Les pacemakers électroniques, mis au point ici même au Canada aident le cœur de milliers de Canadiens.

**LOUEZ DE TOUT**  
**569-9548**  
**LOCATION MARTINEAU**  
2456 ouest, rue King  
Laveuse à vapeur pour tapis

Le **téléthon** de la paralysie cérébrale



moi, j'y crois!

6 et 7 février, de 23 h à 19 h au réseau

\* Aimer en langage Bliss

# SOLDE POINTS ROUGES DE LA SAINT-VALENTIN JUSQU'À 25% DE RABAIS

Recherchez les points rouges qui apparaissent un peu partout dans notre catalogue automne/hiver. Ces points rouges signifient jusqu'à 25% de rabais sur des centaines d'articles allant des bijoux aux jouets, aux appareils ménagers, aux outils, aux articles pour les soins de beauté. Juste à temps pour la Saint-Valentin. Hâtez-vous, trouvez les points et constatez que notre solde géant des points rouges de la Saint-Valentin vous facilite encore plus les économies!

#### RABAIS DE 25% SUR CERTAINS BIJOUX

Cherchez les points rouges aux pages 16, 18 et 26 à 31, puis faites votre choix. C'est si facile d'économiser!

#### PRÉSENTS

| PAGE | N° DE CAT. | DESCRIPTION                     | ÉTAIT | RABAIS     |
|------|------------|---------------------------------|-------|------------|
| 62   | 798-769    | Valet laitonné                  | 24.97 | RABAIS 25% |
| 69   | 295-667    | Frappe-cocktails                | 7.97  | RABAIS 25% |
| 70   | 428-656    | Seau à glace 3 pintes           | 39.97 | RABAIS 25% |
| 84   | 771-345    | Petite vitrine de luxe          | 21.97 | RABAIS 25% |
| 89   | 373-472    | Casserole en cuivre 1 1/2 pinte | 34.97 | RABAIS 25% |
| 91   | 421-263    | Porte-lettres Valencia          | 6.99  | RABAIS 25% |

#### ARTICLES MÉNAGERS

| PAGE | N° DE CAT. | DESCRIPTION                               | ÉTAIT | RABAIS     |
|------|------------|-------------------------------------------|-------|------------|
| 112  | 542-779    | Batterie de cuisine 7 pièces en aluminium | 29.99 | RABAIS 25% |
| 172  | 771-790    | Miroir                                    | 15.99 | RABAIS 25% |
| 191  | 769-612    | Etagère d'appoint                         | 10.88 | RABAIS 25% |
| 194  | 520-643    | Soufflet                                  | 5.96  | RABAIS 25% |
| 194  | 741-447    | Ensemble d'âtre                           | 12.99 | RABAIS 25% |

#### OUTILS

| PAGE | N° DE CAT. | DESCRIPTION           | ÉTAIT | RABAIS     |
|------|------------|-----------------------|-------|------------|
| 255  | 479-766    | Workmate standard     | 37.77 | RABAIS 10% |
| 252  | 464-149    | Scie circulaire B & D | 39.88 | RABAIS 10% |
| 251  | 462-887    | Toupie B & D 3/4 HP   | 38.97 | RABAIS 10% |

#### SOINS PERSONNELS

| PAGE | N° DE CAT. | DESCRIPTION     | ÉTAIT | RABAIS     |
|------|------------|-----------------|-------|------------|
| 146  | 512-905    | Douche masseuse | 10.99 | RABAIS 25% |

|     |         |                                |       |            |
|-----|---------|--------------------------------|-------|------------|
| 149 | 400-705 | Fer à friser Dynasty           | 5.97  | RABAIS 25% |
| 146 | 512-806 | Douche massage/vapeur Waterpik | 57.88 | RABAIS 10% |

#### JOUETS ET ARTICLES POUR ENFANTS

| PAGE | N° DE CAT. | DESCRIPTION                        | ÉTAIT  | RABAIS     |
|------|------------|------------------------------------|--------|------------|
| 201  | 827-006    | Lit Jenny Lind                     | 199.98 | RABAIS 15% |
| 207  | 711-945    | Remorque et bateau Fisher-Price    | 6.99   | RABAIS 15% |
| 208  | 709-956    | Caméra Coleco pour les jeunes      | 9.88   | RABAIS 25% |
| 214  | 708-503    | Village Smurf                      | 9.99   | RABAIS 15% |
| 216  | 704-155    | Cheval à enfourcher                | 19.99  | RABAIS 25% |
| 222  | 718-684    | Mélangeur (jouet)                  | 16.99  | RABAIS 25% |
| 224  | 704-387    | Coquetteries Fresh and Fancy       | 17.77  | RABAIS 15% |
| 228  | 714-790    | Sand Crawler Jawa                  | 39.88  | RABAIS 25% |
| 236  | 704-411    | Voiture programmable télécommandée | 69.99  | RABAIS 15% |

#### SON ET IMAGE

| PAGE | N° DE CAT. | DESCRIPTION                            | ÉTAIT  | RABAIS     |
|------|------------|----------------------------------------|--------|------------|
| 265  | 484-477    | Haut-parleurs pour portières           | 24.99  | RABAIS 25% |
| 266  | 583-674    | Radio de voiture                       | 49.99  | RABAIS 25% |
| 280  | 221-937    | Appareil photo Konica                  | 319.97 | RABAIS 10% |
| 297  | 626-515    | Récepteur AM/FM stéréo et magnétophone | 179.99 | RABAIS 10% |
| 301  | 563-189    | Casque d'écoute stéréo                 | 29.99  | RABAIS 15% |
| 301  | 563-502    | Casque d'écoute                        | 24.99  | RABAIS 25% |

#### OFFRE DE PILES DURACELL À MOITIÉ PRIX

Achetez un paquet de piles alcalines Duracell à notre bas prix de tous les jours et obtenez-en un autre paquet - même format - à la moitié du prix courant!

NE S'APPLIQUE PAS AUX PAQUETS DE 4 PILES NI AUX PILES DE FORMAT 9V MN 1604-2

## NE MANQUEZ PAS LES SOLDES DES GÉRANTS DE MAGASINS!

Les gérants des magasins participants font maison nette. Assurez-vous de consulter le catalogue des soldes des gérants de magasins. Vous y trouverez des centaines d'articles spéciaux dont les prix ont été réduits de façon spectaculaire pour liquider. Hâtez-vous... les quantités sont limitées.

PRIX DE SOLDE EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 27 FÉVRIER

**Distribution aux Consommateurs**

SHERBROOKE: 100, rue Grandes Fourches sud • Carrefour de l'Estrie



Lundi au vendredi 18 h 00

**CHLT TV**

**Le Monde**





**NUTRI PLUS**



**REGARDEZ BIEN**

**VOUS TROUVerez CES SUPER-SPECIAUX**

PRIX EN VIGUEUR LES 3, 4, 5 & 6 FEVRIER 1982.

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités et de corriger, en magasin, les erreurs d'impression.

**grad** VINS BIÈRES CIDRES



**chez les marchands ci-contre**

**SHERBROOKE**

|                                                                             |                                                                      |                                                                               |
|-----------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Marché de l'Est</b><br>729, rue Conseil<br>Tél.: 569-2533                | <b>Supermarché Dunant</b><br>1541, rue Dunant                        | <b>Supermarché Maurice</b><br>920 nord,<br>12e Avenue                         |
| <b>UPTON</b><br>Marché<br>Upton Enr.<br>127, St-Ephrem                      | <b>LA PATRIE</b><br>Association<br>Coopérative<br>Agricole           | <b>WEEDON</b><br>Nutri-Plus<br>Weedon<br>333, rue St-Janvier                  |
| <b>GRANBY</b><br>Supermarché<br>Leclair Inc.<br>389 ouest,<br>boul. Leclerc | <b>ST-ISIDORE D'AUCKLAND</b><br>Aubaines<br>Chez Marcel              | <b>RICHMOND</b><br>Supermarché<br>Grégoire<br>175, Collège                    |
| <b>EAST ANGUS</b><br>Marché Blouin<br>53 sud, rue Angus                     | <b>FLEURIMONT</b><br>Supermarché<br>Nutri-Plus<br>2240 est, rue King | <b>ST-ELIE D'ORFORD</b><br>Supermarché<br>Clément<br>1065, Route 220          |
| <b>WINDSOR</b><br>Supermarché<br>Rousseau<br>14, rue Principale             | <b>COATICOOK AUBAINES PLUS</b><br>265 Child                          | <b>ARTHABASKA</b><br>Supermarché<br>Bellevue<br>575 sud,<br>boul. Bois-France |
|                                                                             | <b>ROCK FOREST</b><br>Supermarché<br>Raymond<br>4801, boul. Bourque  |                                                                               |



**POULET SURGELE**  
catégorie utilité  
3 à 4 lb **\$2.18** kg **99¢** lb

**FESSE DE JAMBON CUIT**  
L'Estrée prêt à servir

**UN BOUT OU L'AUTRE**  
4 à 5 lb **\$3.28** kg **\$1.49** lb

**QUART DE FESSE**  
**\$3.50** kg **\$1.59** lb

**COUPE DU CENTRE**  
**\$4.16** kg **\$1.89** lb

**SAUCISSES FRAICHES** **\$3.28** kg **\$1.49** lb  
porc & boeuf  
L'Estrée

**BOLOGNE CELLO OU COTON** **\$2.62** kg **\$1.19** lb  
L'Estrée tranchée ou morceau

**BACON** **\$4.36** kg **\$1.98** lb  
L'Estrée genre hôtel

**SAUCISSES FUMÉES** **\$1.18** paquet 1 lb  
Bilopage

**CRETONS** **\$1.29** kg **\$1.29** lb  
Gano contenant 170 grammes

**ROULES AUX OEUFs** **\$2.49** 12's  
(egg rolls)  
Gano

**BOUDIN** **\$2.62** kg **\$1.19** lb  
Gano

**DÉLICE EUROPEEN** **\$1.59** 250 grammes  
Maple Leaf

**VIANDES TRANCHEES** **99¢** paquet 175 grammes  
Maple Leaf assorties

**JAMBON** **\$5.48** kg **\$2.49** lb  
L'Estrée genre dîner

**GRAISSE TENDERFLAKE**  
Maple Leaf  
paquet 1 lb **87¢**

**MELANGE A BISCUITS**  
Betty Crocker  
chocolat-fondant,  
beurre d'arachides,  
farine d'avoine ou granola  
500 grammes **\$1.49**

**SEL DE TABLE**  
boîte 1 kilogramme **57¢**

**SEL A GLACE**  
Safe-T-Salt  
10 kilogrammes **\$1.99**

**NOURRITURE POUR CHIENS**  
BURGER-FROMAGE  
Ken-L-Ration  
2 kilogrammes **\$3.89**

**DÉSODORISANTS DE MAISON**  
Double-fraicheur  
assortis  
25 grammes **\$1.19**

**DÉBOUCHOIR DE TUYAUTERIE**  
Liquid Plumber  
32 onces **\$1.49**

**DÉTERGENT LIQUIDE**  
Mir  
contenant 500 ml **79¢**

**SAVON DE TOILETTE**  
Jergens régulier  
paquet 4 barres **99¢**

**BISCUITS SODA**  
Premium Plus  
Christie (sachets)  
boîte 400 grammes **\$1.49**

**BISCUITS TENDRES**  
Christie assortis  
boîte 250 grammes **\$1.15**

**PRODUITS SURGELES**

**PATES ASSORTIS** **59¢** 227 grammes  
York

**LIMONADE ROSE OU BLANCHE** **79¢** 355ml  
Minute Maid

**LASAGNE, Bifteck Salisbury ou Ragoût boeuf Géant vert** **\$1.59** 255 grammes

**MARGARINE MOLLE** **\$1.59** 907 grammes  
Lactantia

**PRODUIT LAITIER**  
**YOGOURTS** **\$1.09**  
Silhouette nature ou saveurs assorties 500 grammes

**PÂTISSERIE**  
**GATEAUX VACHON** **\$1.49**  
Demi-lune chocolat  
Chaussons pommes ou Pique  
boîte 6's



**BANANES DOLE**  
du Honduras  
numéro 1  
**62¢** kg **28¢** lb

**POIRES D'ANJOU**  
des Etats-Unis  
numéro 1  
grosceur 150 **\$1.06** kg **48¢** lb

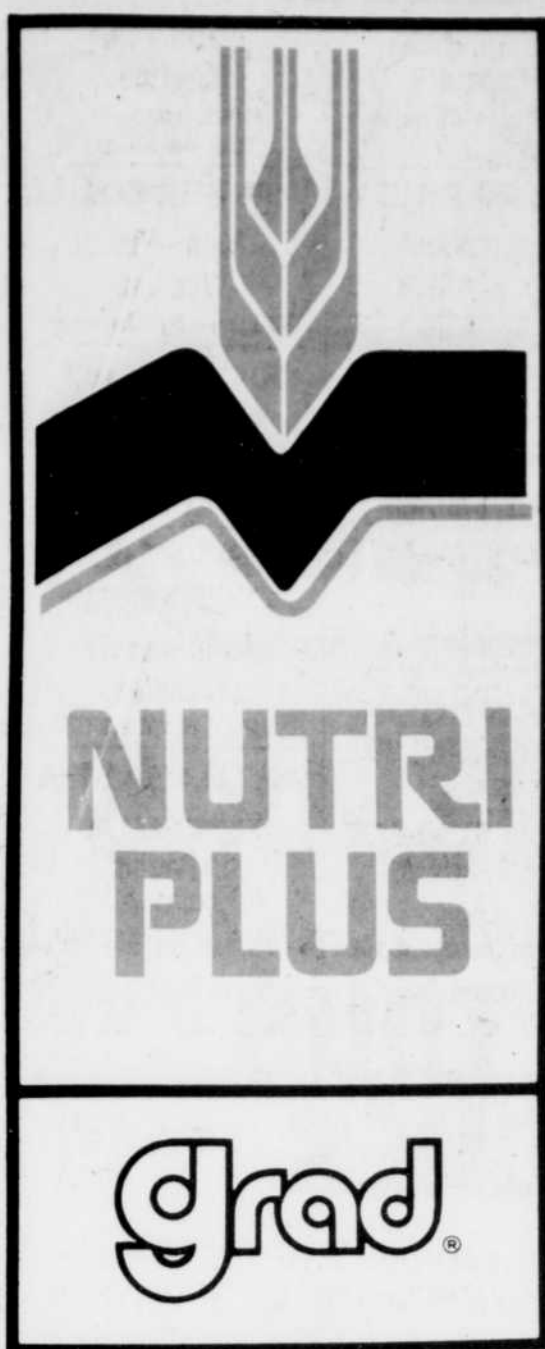
**NAVETS**  
du Québec,  
Canada no 1 **42¢** kg **19¢** lb

**CHOUX DE BRUXELLES**  
des Etats-Unis  
numéro 1  
454 grammes **98¢**

**LAITUE EN POMME**  
des Etats-Unis  
Canada no 1  
grosceur 24 **98¢**

**meilleur choix... meilleures épargnes... meilleur choix... meilleures**

**PROFITEZ DE CES SUPER SPECIAUX A TOUTES LES SEMAINES!**



**NUTRI PLUS**  
**Grad**

**MARGARINE MOLLE**  
**Monarch**  
contenant 1 lb

**89<sup>c</sup>**

**CHOCOLAT INSTANTANE**  
pour breuvage Nestlé Quik  
1 kilogramme

**\$2<sup>89</sup>**

**THON PALE**  
**Bye-The-Sea** morceaux  
boîte 6.5 onces

**\$1<sup>27</sup>**

**SOUPE POULET-NOUILLES**  
**Loney**  
paquet 6x60 grammes

**\$1<sup>49</sup>**

**CEREALES "LUCKY CHARMS"**  
ou "COCOA PUFF" (400 grammes)  
General Mills  
(375 grammes)

**\$1<sup>79</sup>**

**SPECIAL**



**CROUSTILLES**  
régulières ou  
barbecue  
Yum-Yum  
400 grammes

**\$1<sup>79</sup>**

**MAIS EN CREME**  
**Green Giant**  
boîte 14 onces

**59<sup>c</sup>**

**JUS D'ORANGES**  
**FBI**  
pur  
jarre 64 onces

**\$1<sup>79</sup>**



**BOISSONS ASSORTIES**  
aux fruits  
Rougemont  
10 onces

**3/79<sup>c</sup>**

**SPECIAL**

**PATE DE TOMATES**  
**Gattuso**  
boîte 5.5 onces

**45<sup>c</sup>**

**HUILE DE MAIS**  
**Mazola**  
bouteille 750 ml

**\$1<sup>49</sup>**

**CAFE INSTANTANE**  
séché à froid Maxim  
jarre 4 onces

**\$3<sup>19</sup>**

**CEREALES "LIFE"**  
**Quaker**  
550 grammes

**\$1<sup>49</sup>**

**SAUCE CHINOISE**  
**V-H** cerise ou prune  
jarre 8 onces

**83<sup>c</sup>**

**DETERSIF EN POUDRE**  
**GRAD** bleu  
sac 2 kilogrammes

**\$2<sup>29</sup>**

**SPECIAL**



**POIS VERTS**  
#4 Idéal  
boîte 19 onces

**49<sup>c</sup>**

**HARICOTS JAUNES**  
Idéal coupés  
boîte 19 onces

**53<sup>c</sup>**

**MELASSE**  
**Grand-Ma**  
carton 1.35 kilogramme

**\$1<sup>89</sup>**

**SPECIAL**



**PATES ALIMENTAIRES**  
Gattuso, spaghettini,  
macaroni coupé ou  
spaghetti  
1 kilogramme

**\$1<sup>29</sup>**

**CAFE MOULU**  
**Maxwell House**  
sac 454 grammes

**\$2<sup>99</sup>**

**FEVES AU LARD**  
**GRAD**  
boîte 19 onces

**69<sup>c</sup>**

**MIEL LIQUIDE**  
**Doyon** pur  
jarre 500 grammes

**\$1<sup>99</sup>**

**s'épargnes... meilleur choix... meilleures épargnes... meilleur cho**

## Moteur électrique, cause de l'incendie

MONTREAL (PC) - Selon Mgr Jean Gratton, l'incendie qui, lundi, a détruit en quelques heures la cathédrale de Mont-Laurier, a été provoqué par le surchauffement d'un moteur électrique servant à actionner les cloches.

L'évêque du diocèse de Mont-Laurier a expliqué mardi que les pertes imputables au sinistre avaient sommairement été évaluées à 1 million \$.

"Pour beaucoup de nos fidèles, la perte sera très difficile à accepter, a souligné le prélat, en expliquant que des gens avaient pleuré en voyant s'effondrer dans une gerbe d'étincelles le clocher de leur temple.

Mgr Gratton a également confirmé que la cathédrale serait reconstruite.

C'est vers 17 heures que la brigade des pompiers volontaires de cette ville a été appelée à se rendre à la cathédrale, alors que des flammes et une épaisse fumée s'échappaient de la base du clocher de cette église construite il y a 64 ans.

### Trop tard

A l'arrivée des pompiers, il était déjà trop tard pour sauver quoi que ce soit, puisque les flammes s'étaient déjà propagées à la nef.

Au plus fort du sinistre, qui n'a heureusement fait aucun blessé, une quarantaine de pompiers ont bataille ferme pour empêcher le feu d'atteindre l'évêché relié à la cathédrale par un passage couvert.

Les pompiers des localités avoisinantes ont prêté main forte à ceux de Mont-Laurier.

Mardi matin, de la fumée s'échappait encore des ruines et quelques pompiers étaient encore au travail.

La cathédrale détruite était renommée pour ses boiseries de chêne sculpté et ses vitraux réalisés par la maison Bessac de Grenoble, en France.

La nef avait une capacité de 800 personnes.

Il y a une dizaine d'années, une autre église historique du diocèse de Mont-Laurier, celle de L'Annonciation, avait été rasée par les flammes.

## Un vantard cloué sur un lit d'hôpital

QUEBEC (PC) - Ses propos ont bien failli conduire un vantard sur les dalles de la morgue. Le "bluffeur" en question, défiguré en fin de semaine par deux inconnus, restera cloué à un lit d'hôpital pendant encore une quinzaine de jours.

Agé de 32 ans, ce résident de Beauport, attablé avec deux autres personnes dans une brasserie de Québec, s'était vanté d'être très riche et ses deux nouveaux amis d'occasion l'ont cru.

Le trio s'est donc rendu, dans la nuit de vendredi à samedi, au logement du présumé "Crépus" et une fois sur place, les deux invités, qui ne pensaient qu'au magot de leur hôte, lui ont posé mille et une questions.

Après quelques autres "verres" et à bout de patience, les deux nouveaux "chums" ont décidé de passer aux actes, frappant violemment leur homme avec leurs poings et leurs pieds.

Leur victime hors d'état de nuire, les truands ont mis le logement du vantard sens dessus dessous, ne trouvant, finalement, que la maigre somme de \$40.

La manie du blessé, qui vit d'ailleurs de prestations du bien-être social, aurait pu lui coûter la vie.

## Trois morts dans un incendie: une jeune femme interrogée

MONTREAL (PC) - La Sûreté du Québec a appréhendé, mardi, une femme âgée de 28 ans, qui devra comparaître devant le commissaire aux incendies, Me Cyrille Delage, en rapport avec la mort d'une mère et de ses deux enfants au cours d'un incendie survenu en banlieue sud de Montréal.

Un porte-parole policier a indiqué que Micheline Belin, 34 ans, avait été arrêtée sur mandat du coronar Maurice Laniel à l'issue d'une enquête de quelques jours et restait détenue à titre de témoin important.

Mme Ghislaine Dubois, 34 ans, sa fille Mélanie, âgée de 4 ans et son fils Marc-André, 18 mois, ont trouvé la mort le 30 janvier dans l'incendie qui a ravagé une maison unifamiliale de Brossard.

L'enquête a été effectuée par les agents de l'Unité des crimes contre la personnes et leurs collègues de l'Unité des crimes contre la propriété.

## L'humour noir de certains policiers

MONTREAL (PC) - Aux heures de pointe à Montréal, des agents de police sont affectés aux principales artères du centre-ville pour mieux assurer la circulation automobile.

### L'humour noir

Certains le font avec un humour noir qui pourrait en d'autres circonstances inquiéter.

Mardi en fin de journée, un policier d'un certain âge, qui était en poste à l'angle des rues Saint-Antoine et Saint-Urbain dans le Vieux-Montréal, s'est plaint à un chauffeur de taxi qui n'avait pas obéi à son ordre de circuler.

"Mais il y a quelqu'un qui venait de se jeter devant ma voiture et j'ai bien dû arrêter pour le laisser passer", a répondu le chauffeur qui venait de baisser sa vitre pour entendre la plainte de l'agent.

"Vous auriez dû continuer quand même votre chemin, lui a rétorqué le policier et lui passer dessus, de toutes façons, les hôpitaux sont vides", a dit l'agent de la circulation.

## VENEZ JOUER DEHORS

Kino-Québec

# VOUS ÉCONOMISEREZ CHEZ

LES PHARMA-CENTRES



# Cumberland

Des économies 7 jours par semaine

## NOUS VOUS LE GARANTISSONS

# 10%

## D'ESCOMPTE TOUS LES DIMANCHES

Oui, tous les dimanches, obtenez 10% d'escompte SUPPLÉMENTAIRE sur nos bas prix de tous les jours. Centre d'achats King, Sherbrooke, aux Galeries Quatre-Saisons, Sherbrooke et au 28, rue Child, Coaticook.

La vente commence mercredi le 3 février et se termine mardi le 9 février. Tous les articles ne sont pas nécessairement disponibles dans tous nos magasins.

### SUPER ÉPARGNE!

## 30 STAYFREE

MAXI-SERVIETTES

Déodorant ou non déodorant

VOTRE CHOIX

# 2.69

### SUPER SPÉCIAL!

## JOY

POUR LA

VAISSELLE

500 ml

# 79¢

### 1ère QUALITÉ!

## PALMOLIVE

SAVON

Format personnel

4 PAINS

# 1.09

### ECONOMISEZ TOUS LES JOURS AVEC LES PRODUITS CUMBERLAND

**NOUVEAU!**  
**CUMBERLAND SHAMPOOING TRAITANT**

BALSAM & PROTEIN

500 ML

# 1.89

**CUMBERLAND Brosse A DENTS**

Professionnelle, jeune, dure, medium douce

VOTRE CHOIX chaque

# 69¢

**CUMBERLAND LOTION POUR LES MAINS**

400 ml

# 1.49

**CUMBERLAND TAMPONS OUATES**

PAQUET DE 300

# 1.09

### VITAMINES

Faites confiance à

**CUMBERLAND** pour la qualité et les économies.

**CUMBERLAND 500 VITADAY**

CHACQUE COMPRIME CONTIENT:

\*Vitamine A 5.000 I.U. \*Vitamine D 400 I.U.

\*Vitamine B-1 3 MG \*Riboflavine 2.5 MG

\*Vitamine B-12 3 MG \*Niacinamide 20 MG

\*Acide ascorbique 75 MG \*Levure de bière 100 MG

# 4.98

**CUMBERLAND VITAMINE A**

10.000 I.U. 100 COMPRIMES

# 1.66

**CUMBERLAND HUILE DE FLETAN**

100 CAPSULES

# 1.44

**CUMBERLAND VITAMINE-C**

100 mg 500 COMPRIMES

# 2.98

**CUMBERLAND DOLOMIT CALCIUM & MAGNESIUM**

200 COMPRIMES

# 2.49

### QUEL ACHAT!

## CREST

PÂTE DENTIFRICE

Régulier ou menthe 100 ML.

# 1.19

**RIGHT GUARD**

ANTI-SUDORIFIQUE

Régulier, poudre et non parfumé

VOTRE CHOIX

# 1.79

200 ML

**NIVEA**

CREME POUR LA PEAU

Pot de 120 ml

# 1.89

**ENO**

SEL DE FRUITS

Antiacide à saveur de fruits.

# 1.99

200 ML

**SILKIENCE**

SHAMPOOING

Normal et extra

300 ml

# 1.99

**ANTIPHLOGISTINE**

RUB A-535

80 ML.

# 1.69

**24-SUCRETS**

PASTILLES POUR LE MAL DE GORGE

Régulier, menthol, citron et enfants

24 pastilles

# 1.29

**ROWNTREE**

4 TABLETTES DE CHOCOLAT

Aero, Coffee Crisp, Kit Kat, Smarties

# 1.09

4 TABLETTES

**JEUX DE CARTES**

FINI PLASTIQUE

Fabrication canadienne

# 79¢

**100 PARAMETTES**

COMPRIMES CROQUABLES pour enfants

# 3.19

pour enfants

**LITIERE**

SANITAIRE ABSORBE DESODORISE

4 KILOS

# 1.79

**LANOLELLE**

LA LANOLINE WELCOME ORIGINALE

100 mg

# 2.49

**NUTRI-DIETE**

REGIME AMAIGRISSANT

Un sachet remplace un repas complet, 3 saveurs

20 SACHETS

# 8.22

### FINITION DE PHOTOS

**TOUS FILMS COULEURS**

DE 12 POSES

C-135, 24 POSES \*Procédé C-41

# 7.89

**3.99**

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

CHARGES VISA

**CENTRE D'ACHATS KING**

SHERBROOKE

OUVERT LE DIMANCHE Gabriel A. Zako, prop.

**GALERIES QUATRE-SAISONS**

SHERBROOKE

OUVERT LE DIMANCHE Louis Abdalla et Gabriel A. Zako, props.

**COATICOOK**

28, RUE CHILD

OUVERT LE DIMANCHE Louis Abdalla, prop.

Prix en vigueur au comptoir seulement.

76173